



**Programme de
BACCALAURÉAT en SCIENCES
INFIRMIÈRES (BSCI)**



**Guide du programme
2026-2027**

Table des matières

Bienvenue	4
Philosophie du programme de Baccalauréat en sciences infirmières (BSCI).....	5
Objectifs du programme	7
Compétences pour l'admission à la profession (CAP) d'infirmière autorisée selon l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO)	8
Les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario	14
Résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP)	15
Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE).....	16
Programme d'études	17
Description des cours... ..	20
Barème d'évaluation.....	26
Exigences particulières de l'École des sciences de la santé.....	27
Offre active des services de santé en français.....	29
Particularités du programme	30
Les exigences des milieux cliniques... ..	36
Politique relative aux uniformes.....	49
0	
Politique lors d'incidents ou d'erreurs dans l'administration des médicaments.....	51
Évaluations des composantes pratiques cliniques... ..	52
Guide Boréal (Politique concernant la tricherie / malhonnêteté intellectuelle)	55
Annexe A : Formulaire d'immunisations et documents obligatoires pour la clinique.....	56

Annexe B : Procédure pour télécharger vos documents de stages et accédée Verified une plateforme de Synergy Gateway.....	65
Annexe C : Formulaire erreur évité de justesse (incidence et/ou erreur de médicament)	68
Annexe D : Formulaire d'incident en stage	71
Annexe E : Offre active des services de santé en français.....	72
Annexe F: Compétence linguistique en anglais	72
Annexe G: Conditions d'admission du programme BSCI	68
Annexe H : Règlements à suivre lors d'examen	72

Le guide de la première année du programme est conçu pour offrir aux étudiants un aperçu du programme de Baccalauréat en Sciences infirmières au Collège Boréal. Veuillez noter que ce Guide du programme demeure en effet pour la première année du programme seulement.

Chaque année, un nouveau guide sera élaboré, reflétant l'évolution du programme.

Bienvenue

L'équipe de l'École des sciences de la santé du Collège Boréal a le plaisir de vous accueillir dans la première cohorte du programme de Baccalauréat en sciences infirmières (BSCI).

*Nous vous souhaitons du succès
dans vos études!*

Le programme de formation des infirmières et infirmiers autorisés (IA) comprend huit étapes échelonnées sur quatre ans. En anglais, les IA sont désignées sous le sigle *RN* pour *Registered Nurse*.

Description

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières permet à la personne étudiante de recevoir la formation nécessaire pour prodiguer des soins infirmiers auprès d'une clientèle variée, changeante et multiculturelle. L'accent est mis sur la promotion, le maintien et le rétablissement de la santé d'un individu, d'une famille, d'un groupe ou d'une communauté.

Les cours fondés sur le concept de « *caring* » peuvent comprendre les composantes suivantes : partie théorique, pratique en laboratoire et pratique en milieu clinique.

Le programme répond à toutes les exigences du ministère des Collèges et Universités et de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) pour les programmes de formation pour devenir infirmière autorisée. Pour connaître le statut d'approbation du programme au Collège Boréal, veuillez consulter le site Web de l'OIIO :

<https://cno.org/inscrivez-vous-aupres-de-lordre/programmes-approuves-de-formation-dinfirmiere/programmes-detudes-pour-ia-1#id-AD>

À la suite de la remise du diplôme, les candidates sont prêtes à passer l'examen d'autorisation à la pratique de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

PHILOSOPHIE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (BSCI)

Le baccalauréat en sciences infirmières offert au Collège Boréal, dans sa vision inclusive, répond aux besoins de santé de diverses communautés ontariennes, y compris la communauté franco-ontarienne en formant des infirmières autorisées chefs de file qui assurent la qualité des soins de santé et de bien-être de la population canadienne en général.

Le programme trouve son essence dans les compétences infirmières et les connaissances à la fois théoriques et pratiques. Le design du cursus prépare la future infirmière autorisée à adapter ses pratiques aux besoins changeants de la communauté ontarienne selon les données probantes, tout en exerçant ses fonctions avec respect, de manière sécuritaire, compétente et éthique.

Le cursus met l'accent sur la collaboration, afin de construire la pensée critique et le jugement clinique de l'étudiant, permettant ainsi de contribuer activement au sein d'une équipe intraprofessionnelle et interprofessionnelle et d'être sensible à l'impact des interventions infirmières sur les besoins des clients, des familles et des communautés.

L'approche pédagogique avérée du Collège Boréal, fondée sur des principes courants du développement cognitif et de la construction des compétences, vient placer l'étudiant au cœur de son processus d'apprentissage qui lui permet d'acquérir de fortes aptitudes en recherche et en pratique réflexive, ainsi que d'intérioriser et d'intégrer son rôle professionnel d'infirmière autorisée.

L'approche expérientielle, ancrée par les fondements théoriques, permet de développer les compétences relatives au rôle professionnel de l'infirmière en devenir qui, par les activités de recherche, l'analyse critique et l'application de données probantes, fait preuve d'un engagement conscient envers l'excellence dans son exercice et son processus d'apprentissage continu.

L'enchaînement des cours de type holistique permet de transcender les principes, les compétences et les rôles de l'infirmière autorisée. L'étudiante s'approprie les concepts théoriques et intègre, à son exercice, des connaissances, des aptitudes, un jugement et des valeurs professionnels inhérents à sa profession.

Par l'entremise des cours théoriques et pratiques, ainsi que des stages cliniques spécialisés en milieux communautaires et hospitaliers, la future infirmière autorisée joue progressivement ses divers rôles professionnels. Elle développe ses compétences pour prodiguer des soins de santé et de bien-être qui respectent les normes d'exercice, la déontologie et les obligations redditionnelles envers la population et la profession.

Le programme amène l'étudiant à être imputable de ses actes et actions, et à jouer un rôle de défense pour appuyer les clients à exprimer leurs besoins de façon à atteindre des résultats optimaux pour la santé. L'infirmière en devenir crée et maintient des relations interpersonnelles, intraprofessionnelles et interprofessionnelles de collaboration, qui lui permettent d'échanger de l'information et favoriser des environnements thérapeutiques sains.

Notre philosophie de l'éducation en soins infirmiers repose sur un engagement à former des professionnels de la santé compétents, compatissants et sensibles à la diversité. Nous croyons en l'importance de favoriser la croissance holistique de nos étudiants à travers une combinaison de pratiques fondées sur des données probantes, de pensée critique et d'apprentissage tout au long de la vie, les préparant ainsi à répondre aux exigences complexes des soins de santé modernes.

Le curriculum est conçu pour garantir que les diplômés atteignent des compétences clairement définies qui reflètent les normes les plus élevées de la pratique infirmière. Nous adoptons une approche constructiviste, où les étudiants sont des participants actifs dans leur parcours d'apprentissage.

Le programme met l'accent sur l'importance des soins holistiques et centrés sur la personne, en considérant chaque individu dans sa globalité. Reconnaisant l'importance du travail en équipe dans les soins de santé, le programme intègre l'éducation interprofessionnelle (EIP) pour préparer les étudiants à la pratique collaborative.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Après avoir réussi le programme de baccalauréat en sciences infirmières, la personne diplômée :

- peut travailler dans les limites du champ d'exercice de la profession infirmière et prendre les mesures nécessaires et pertinentes face à des situations complexes exigeant des connaissances, selon l'expérience de leurs collègues chevronnés;
- possède les compétences et aptitudes attendues de la profession infirmière;
- est préparée en tant que généraliste à exercer sa profession avec compassion et de manière sécuritaire, compétente et éthique auprès de sa clientèle dans des situations de santé et de maladie, en fondant son exercice sur des données probantes;
- possède une base solide d'aptitudes cognitives ancrées dans la théorie, les concepts et les connaissances infirmières, les sciences de la santé et la biologie, les sciences humaines, la recherche et la déontologie, grâce à ses études en sciences infirmières;
- exerce la profession de manière autonome, comme membre de l'équipe interdisciplinaire, auprès des personnes, des familles et des groupes au sein des communautés en se conformant aux lois, aux normes d'exercice et de déontologie et au champ d'exercice de sa profession; applique sa pensée critique à tous les niveaux de son exercice;
- fait la promotion de la santé et la prévention de la maladie et contribue à rétablir la santé dans tous les aspects de son travail professionnel; exploite ses connaissances, sa pensée critique, ses habiletés psychomotrices, sa capacité cognitive et ses compétences dans les diverses institutions de soins;
- applique de façon critique la démarche systématique en soins infirmiers dans l'exercice de la profession infirmière; se servent des ressources disponibles de façon appropriée pour aider la clientèle à atteindre ses objectifs de santé;
- possède les habiletés d'une infirmière ou d'un infirmier autorisé de niveau débutant; agit de façon éthique et conforme aux normes déontologiques établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO);
- continue son développement professionnel par la formation continue; est responsable de ses actes; mets son savoir, son savoir-faire et son savoir-être au service de sa clientèle et pour pousser les limites de la profession infirmière par les données probantes et la recherche;
- peut réussir l'examen d'autorisation à la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé de l'OIIO.
- Après avoir terminé leurs études avec succès, les personnes étudiantes obtiendront un diplôme qui répond à toutes les exigences de l'OIIO.

Compétences pour l'admission à la profession (CAP) d'infirmières autorisées selon l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) prend diverses mesures pour s'assurer que les IA prodiguent des soins de façon compétente et conforme aux normes de sécurité et de déontologie : il établit des normes d'exercice, il fixe les compétences pour l'admission à la profession en Ontario, il administre un Programme d'assurance de la qualité (PAQ) et il veille au respect des normes et de la conduite professionnelle de ses membres.

Les compétences pour l'admission à la profession (CAP) sont élaborées par l'OIIO. Ils énumèrent 101 compétences organisées par thème, sous neuf rôles (rôle clinique, rôle de professionnel, rôle de communication, rôle de collaboration, rôle de coordination, rôle de chef de file, rôle de défense, rôle d'éducation et rôle de chercheur) qu'une infirmière ou un infirmier autorisé de niveau débutant doit posséder afin de pouvoir pratiquer de façon compétente, sécuritaire et éthique. Le programme de baccalauréat en sciences infirmières du Collège Boréal est basé sur tous ces critères, ce qui vous permettra de pratiquer votre profession avec confiance une fois le programme terminé (OIIO, 2019).

COMPÉTENCES POUR L'ADMISSION À LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUTORISÉE (CAP)

L'infirmière et l'infirmier autorisé : (dernière mise à jour : juin 2023)

1. Rôle clinique	
1.1	Prodigue avec compassion et de façon compétente des soins infirmiers conformes à l'éthique, sécuritaires, centrés sur la clientèle et éclairés par des données probantes en réponse aux besoins de celle-ci, quel que soit l'âge.
1.2	Effectue une évaluation infirmière holistique pour recueillir des renseignements détaillés au sujet de l'état de santé de la clientèle.
1.3	Applique les principes des soins tenant compte des traumatismes, qui accordent la priorité à la sécurité, au choix et au contrôle du survivant du traumatisme.
1.4	Analyse et interprète les données obtenues grâce à l'évaluation du client afin d'éclairer les décisions à prendre au sujet de son état de santé.
1.5	Élabore des plans de soins en ayant recours à l'analyse critique pour appuyer son jugement professionnel et favoriser la prise de décisions réfléchies.
1.6	Évalue l'efficacité du plan de soins et le modifie au besoin.
1.7	Prévoit les risques réels et potentiels pour la santé et les résultats non intentionnels possibles.
1.8	Reconnaît les situations où la sécurité du client est compromise et intervient immédiatement.
1.9	Reconnaît les situations où l'état de la cliente ou du client se détériore et intervient immédiatement.
1.10	Prépare le client et effectue des interventions, des traitements et des soins de suivi.
1.11	Applique ses connaissances en pharmacologie et les principes de l'administration sécuritaire des médicaments.
1.12	Applique des pratiques éclairées par des données probantes à la prévention et à la gestion de la douleur chez les clientes et clients et aide à les soulager au moyen d'interventions pharmacologiques et non pharmacologiques.
1.13	Met en œuvre des interventions infirmières thérapeutiques qui contribuent à soigner le client et à répondre aux besoins du client.
1.14	Fournit des soins infirmiers pour répondre aux besoins en soins palliatifs et en soins de fin de vie.
1.15	Intègre sa connaissance des implications éthiques, juridiques et réglementaires de l'aide médicale à mourir dans sa prestation de soins infirmiers.
1.16	Intègre dans le plan de soins les principes de la réduction des méfaits en ce qui concerne la consommation et l'usage de substances.
1.17	Intègre sa connaissance des principes épidémiologiques aux plans de soins.
1.18	Fournit des soins infirmiers axés sur le rétablissement en partenariat avec le client qui est atteint d'un trouble de santé mentale et/ou d'une dépendance.
1.19	Intègre des approches de promotion de la santé mentale à sa prestation de soins infirmiers.
1.20	Intègre des approches de prévention du suicide dans sa prestation de soins infirmiers.
1.21	Intègre des connaissances issues des sciences de la santé, y compris l'anatomie, la physiologie, la pathophysiologie, la psychopathologie, la pharmacologie, la microbiologie,

1.22	Intègre dans les plans de soins des connaissances issues de la science infirmière, des sciences sociales, des sciences humaines et de la recherche en santé.
1.23	Utilise ses connaissances sur l'incidence d'un exercice infirmier éclairé par des données probantes pour améliorer les résultats des clients en matière de santé.
1.24	Applique des stratégies efficaces pour prévenir, désamorcer et gérer le comportement perturbateur, agressif ou violent.
1.25	Applique des stratégies pour promouvoir le bien-être, prévenir la maladie et minimiser les affectations et les blessures chez les clients, soi-même et les autres
1.26	Adapte son exercice en fonction des croyances spirituelles et des pratiques culturelles des clients.
1.27	Met en œuvre des pratiques éclairées par des données probantes pour la prévention et le contrôle des infections.
2. Rôle de professionnel	
2.1	Rend des comptes, assume la responsabilité de ses actes et demande de l'aide au besoin relativement aux décisions et aux mesures prises dans les limites du champ d'exercice
2.2	Manifeste une présence professionnelle et fait preuve de confiance, d'honnêteté, d'intégrité et de respect dans toutes ses interactions.
2.3	Exerce son jugement professionnel dans l'application des politiques et procédures de l'employeur, ou en leur absence.
2.4	Assure la protection de la vie privée, la confidentialité des renseignements et la sécurité du client en respectant les mesures législatives, les normes d'exercice, la déontologie et les
2.5	Prend acte de l'influence des valeurs et des croyances personnelles et du pouvoir conféré par le poste sur les clients et l'équipe de soins de santé et agit de façon à réduire les
2.6	Établit et maintien des limites professionnelles avec les clients et l'équipe soignante.
2.7	Repère et traite les questions éthiques (morales) en appliquant un raisonnement éthique et demande de l'aide au besoin.
2.8	Fait preuve de jugement professionnel en veillant à ce que les médias sociaux et les technologies de l'information et des communications (TIC) soient utilisées d'une façon qui
2.9	Respecte les exigences en matière d'autoréglementation telles qu'elles sont établies dans les lois de la province ou du territoire concerné afin de protéger le public : a) en évaluant son propre exercice et sa propre compétence afin de déterminer ses besoins d'apprentissage b) en élaborant un plan d'apprentissage s'appuyant sur une variété de sources c) en recherchant et en utilisant de nouvelles connaissances qui pourraient améliorer, soutenir ou influencer la compétence de l'exercice d) en mettant en œuvre et en évaluant l'efficacité du plan d'apprentissage et en élaborant de futurs plans d'apprentissage pour maintenir et améliorer sa compétence en tant qu'infirmière autorisée
2.10	Démontre une aptitude à exercer la profession
2.11	Respecte l'obligation de signaler.
2.12	Fait la distinction entre les mandats des organismes de réglementation, des associations professionnelles et des syndicats
2.13	Reconnaît et signale les incidents préjudiciables, les incidents évités de justesse et les incidents sans préjudice, et agit en conséquence.
2.14	Reconnaît et signale les risques pour la sécurité réels et potentiels dans le milieu de travail et agit en conséquence.
3. Rôle de communication	

3.1	Se présente aux clients et aux membres de l'équipe soignante en indiquant son prénom et son nom et sa désignation professionnelle (titre protégé).
3.2	Fait de l'écoute active pour comprendre l'expérience, les préférences et les objectifs de santé du client et y répondre.
3.3	Applique des habiletés en communication éclairées par des données probantes pour établir avec les clients des relations thérapeutiques marquées par la confiance et la compassion.
3.4	Applique des stratégies de résolution des conflits pour favoriser des relations saines et des résultats optimaux pour les clients.
3.5	Intègre le processus de la pratique relationnelle afin de s'adapter à la capacité de communication.
3.6	Utilise des technologies de l'information et des communications (TIC) pour appuyer la communication.
3.7	Sait communiquer efficacement dans des situations complexes dont l'évolution est rapide
3.8	Consigne au dossier et fait rapport de manière claire, concise, exacte et en temps opportun.
4. Rôle de collaboration	
4.1	Maintient des relations professionnelles marquées par la collaboration.
4.2	Prend l'initiative de la collaboration afin d'appuyer la planification des soins et des transitions sécuritaires et harmonieuses d'un établissement de soins de santé à un autre ou vers des soins résidentiels, des soins communautaires, des soins à domicile ou l'autogestion des soins.
4.3	Détermine son propre rôle professionnel et interprofessionnel au sein de l'équipe en prenant en considération les rôles, les responsabilités et le champ d'exercice des autres.
4.4	Applique des connaissances au sujet des champs d'exercice de chaque catégorie infirmière réglementée afin de renforcer la collaboration intraprofessionnelle qui améliore l'apport de chacun à la santé et au bien-être des clients.
4.5	Contribue au fonctionnement de l'équipe soignante en appliquant la théorie et les principes de la communication en groupe et des techniques de processus de groupe.
5. Rôle de coordination	
5.1	Consulte les clients et les membres de l'équipe soignante pour apporter les ajustements constants exigés par les changements dans la disponibilité des services ou dans l'état de santé du client.
5.2	Surveille les soins aux clients pour contribuer à faire en sorte que les services nécessaires sont fournis au bon moment et dans le bon ordre.
5.3	Organise sa propre charge de travail, affecte les soins infirmiers, établit les priorités et fait preuve d'efficacité dans la gestion du temps.
5.4	Démontre une connaissance du processus de délégation.
5.5	Participe à la prise de décisions pour gérer les transferts de clients au sein de l'établissement de santé.
5.6	Aide les clients à s'orienter dans les systèmes de soins de santé et ceux d'autres secteurs pour obtenir des services visant à optimiser la santé et le bien-être.
5.7	Prépare les clients pour les transitions de soins.
5.8	Prépare les clients pour leur congé.
5.9	Participe aux mesures de la préparation en cas d'urgence et à la gestion des catastrophes.

6. Rôle de chef de file	
6.1	Acquiert une connaissance des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
6.2	Intègre des principes et des activités d'amélioration continue de la qualité dans sa prestation de soins.
6.3	Participe à des modèles de soins novateurs centrés sur le client.
6.4	Participe à la création et au maintien d'un milieu de travail respectueux et sain sur les plans physique et psychologique.
6.5	Est sensible aux effets de la culture organisationnelle sur la prestation de soins et agit de façon à améliorer la qualité du milieu de travail, qui doit être sécuritaire et professionnel
6.6	Fait preuve d'une conscience de soi en ayant un exercice réfléchi et en demandant des rétroactions.
6.7	Prend des mesures pour appuyer des milieux d'exercice sécurisants sur le plan culturel.
6.8	Utilise et affecte les ressources judicieusement.
6.9	Fournit des rétroactions constructives pour favoriser la croissance professionnelle des autres membres de l'équipe soignante.
6.10	Démontre une connaissance du système de soins de santé et de ses répercussions sur les soins aux clients et l'exercice de la profession.
6.11	Adapte son exercice pour répondre aux besoins du client en matière de soins dans un système de santé qui évolue constamment.
7. Rôle de défense	
7.1	Reconnaît les situations où la sécurité du client pourrait être ou est compromise et agit en conséquence.
7.2	Résout les questions relatives aux ordres, aux décisions, aux actions ou aux traitements qui manquent de clarté.
7.3	Préconise l'application de connaissances en santé et de pratiques de guérison autochtones en collaboration avec les soignants et les aînés autochtones conformément aux Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
7.4	Préconise l'équité en santé pour tous, en particulier pour les clients et les populations vulnérables ou diverses.
7.5	Appuie un exercice écologique.
7.6	Préconise la prestation de soins sécuritaires, compétents et conformes à l'éthique fournis
7.7	Soutient les clients et les incite à se prendre en main pour prendre des décisions éclairées au sujet de leurs soins de santé, et respecte leurs décisions.
7.8	Soutient les politiques publiques favorisant la santé et les principes de justice sociale.
7.9	Évalue si le client comprend suffisamment sa situation pour participer activement à ses soins, et facilite la mise en place de stratégies pour les clients qui ne sont pas en mesure de s'impliquer pleinement.
7.10	Défend les droits du client et s'assure que son consentement éclairé est obtenu en s'appuyant sur les mesures législatives, les normes d'exercice et la déontologie.
7.11	Applique ses connaissances sur la santé de la population, les déterminants de la santé, les soins de santé primaires et la promotion de la santé pour favoriser l'équité en santé.
7.12	Évalue la compréhension qu'a le client du consentement éclairé et prend des mesures si le client est incapable de donner un consentement éclairé.

7.13	Démontre des connaissances au sujet du rôle du mandataire dans le consentement éclairé et la prise de décisions concernant les soins du client.
7.14	Applique ses connaissances sur les disparités et les inégalités en santé de façon à optimiser les résultats pour la santé de tous les clients.
8. Rôle d'éducation	
8.1	Élabore un plan d'enseignement avec le client et l'équipe pour répondre aux besoins d'apprentissage.
8.2	Applique des stratégies visant à optimiser la littératie en santé des clients.
8.3	Choisit, élabore et utilise des théories et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pertinentes pour le client et le contexte, y compris l'espérance de vie et les considérations d'ordre familial et culturel.
8.4	Évalue l'efficacité de l'enseignement à la santé et revoit le plan d'enseignement au besoin.
8.5	Aide les clients à trouver de l'information à l'aide des technologies de l'information et des communications (TIC) ainsi qu'à examiner et à évaluer cette information.
9. Rôle de chercheur	
9.1	S'appuie sur les données probantes pour prendre des décisions éclairées.
9.2	Transpose à son exercice professionnel des connaissances acquises de sources pertinentes.
9.3	Réfléchit sur son exercice afin d'interagir en faisant preuve d'une attitude d'humilité culturelle et crée des environnements sécurisants sur le plan culturel, où les clients perçoivent le respect accordé à leurs pratiques, préférences et décisions uniques en matière de soins de santé.
9.4	Participe à des activités qui renforcent sa compétence en informatique infirmière.
9.5	Repère et analyse les nouvelles données et technologies qui pourraient modifier, améliorer ou soutenir les soins de santé.
9.6	Se sert de ses connaissances au sujet de tendances et d'enjeux actuels et nouveaux en soins de santé à l'échelle communautaire et mondiale pour optimiser les résultats pour la santé des clients.
9.7	Appuie les activités de recherche et perfectionne sa propre aptitude à la recherche.
9.8	Applique des méthodes qui contribuent à l'apprentissage tout au long de la vie

<https://www.cno.org/globalassets/docs/reg/51037-entry-to-practice-competencies-for-rn-septembre-2020.pdf>

LES COLLÈGES D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE EN ONTARIO

Partout en Ontario, les collèges d'arts appliqués et de technologie offrent une vaste gamme de programmes d'études postsecondaires visant à permettre aux personnes étudiantes d'acquérir les compétences de niveau débutant nécessaires pour occuper un emploi dans divers champs professionnels. Ces programmes doivent être de grande qualité et correspondre aux besoins des employeurs et du bassin étudiant. Il faut que les personnes diplômées des collèges aient à la fois les compétences professionnelles essentielles pour décrocher un emploi dans leur champ d'études et les connaissances théoriques et pratiques générales qui leur donneront la souplesse nécessaire pour continuer d'apprendre et de s'adapter pendant toute leur vie professionnelle.

Le ministère des Collèges et Universités supervise l'élaboration et la révision des normes pour chaque programme d'études en vue de déterminer clairement les compétences et les connaissances essentielles que doivent acquérir les personnes diplômées. Les collèges doivent veiller à ce que la prestation de leurs programmes respecte ces normes, et ils doivent aider les personnes étudiantes à atteindre les résultats essentiels.

Les employeurs, l'industrie, les associations professionnelles et les personnes diplômées des programmes qui travaillent dans le domaine concerné participent aux processus d'élaboration et de révision des normes, comme le font les personnes représentant les collèges. Les personnes étudiantes sont ainsi assurées de bénéficier de programmes pertinents pour les besoins des employeurs et d'acquérir pendant leurs études les compétences adéquates (ministère des Collèges et Universités, 2012).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (RAFP)

La personne diplômée aura démontré de façon fiable son habileté à appliquer les normes suivantes :

1. Intégrer les connaissances, les aptitudes, le jugement et les valeurs professionnels des soins infirmiers et d'autres sources diverses dans la pratique pour assurer des soins sécuritaires, éthiques, compatissants, prodigués de manière compétente et fondés sur des données probantes tout au long de la vie en réponse aux besoins de la clientèle de tous les âges;
2. Respecter les normes d'exercice et la déontologie de la profession et rendre des comptes au public et à la profession dans le cadre d'un engagement à l'égard de la santé et du bien-être;
3. Communiquer à l'aide de diverses stratégies et technologies adéquates pour créer et maintenir des relations professionnelles, échanger de l'information et favoriser des environnements thérapeutiques;
4. Collaborer et jouer un rôle intégral dans le partenariat de l'équipe de soins de santé;
5. Coordonner la prestation des services de santé sur place avec la clientèle, l'équipe soignante et d'autres secteurs pour assurer des soins continus et sécuritaires;
6. Influencer les autres et les motiver à obtenir des résultats optimaux pour la santé de tous et de toutes;
7. Aider la clientèle à exprimer ses besoins et à défendre ses intérêts elle-même pour obtenir des résultats optimaux en matière de santé;
8. Cerner les besoins d'apprentissage de la clientèle et appliquer un large éventail de stratégies pédagogiques pour obtenir des résultats optimaux en matière de santé;
9. Manifester la détermination à vie à viser l'excellence dans la pratique par le biais d'un questionnement critique, de l'apprentissage continu, de l'application de données probantes et du soutien aux activités de recherche (ministère des Collèges et Universités, 2012).

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE RELATIFS À L'EMPLOYABILITÉ (RARE)

La diplômée aura démontré de façon fiable sa capacité à :

1. se conformer aux procédures établies par le baccalauréat en sciences infirmières du Collège Boréal, par le milieu de stage (hospitalier, scolaire ou en soins de longue durée) et par les normes d'exercice et de déontologie de l'OIIO;
2. communiquer efficacement en utilisant des techniques de communication thérapeutique lors des interventions avec la clientèle, les pairs, le personnel enseignant et le personnel des milieux cliniques dans le respect des normes d'exercice;
3. établir un point entre les étapes de la démarche en soins infirmiers et la prestation des soins pour promouvoir la santé et le bien-être des personnes de différents groupes d'âge au sein de la communauté;
4. intervenir en appliquant les connaissances et les habiletés de base apprises, de même que les attitudes et les comportements professionnels en milieu clinique communautaire, en faisant preuve de jugement critique et de leadership infirmier
5. déterminer son rôle professionnel et interprofessionnel au sein de l'équipe en tenant compte du champ d'exercice des autres professionnels afin de se familiariser avec la collaboration intraprofessionnelle et la prestation de services de santé centrés sur la clientèle
6. participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de soins en intégrant la démarche systématique en soins infirmiers afin de répondre aux besoins particuliers de la clientèle tout en adaptant son approche en fonction des croyances spirituelles et culturelles;
7. manifester des comportements conformes aux procédures établies par le baccalauréat en sciences infirmières du Collège Boréal, par le milieu de travail et par les normes d'exercice et de déontologie de l'OIIO;
8. contribuer à l'évaluation de santé de la clientèle en faisant preuve de jugement clinique lors de la collecte des données et de l'observation des manifestations cliniques afin de réaliser un plan de soins adapté aux besoins particuliers de la clientèle;
9. consigner les renseignements obtenus de façon claire et complète en utilisant la terminologie appropriée et en assurant la protection de la vie privée et la confidentialité des renseignements;
10. prodiguer des soins infirmiers sécuritaires et efficaces, en intégrant la démarche systématique et les pratiques exemplaires des soins infirmiers afin de répondre aux besoins particuliers de la clientèle tout en adaptant sa pratique en fonction des croyances spirituelles et culturelles de la clientèle;
11. s'engager à améliorer son identité professionnelle en conformité avec les lois et les normes d'exercice et de déontologie établies par l'OIIO;
12. formuler une vision de son identité professionnelle en fonction de ses valeurs personnelles, de sa philosophie des soins ainsi que des lois et normes de l'OIIO;
13. préparer et administrer, par diverses voies et avec supervision, les médicaments de façon précise, sécuritaire et responsable selon les informations inscrites sur l'ordonnance tout en appliquant la démarche de soins infirmiers conformément au code de déontologie et aux normes d'exercice de l'OIIO;
14. exercer une pratique infirmière professionnelle fondée sur une conception qui intègre les savoirs de la profession;

15. surveiller et évaluer les résultats des soins dispensés à la clientèle en collaboration étroite avec l'équipe interprofessionnelle afin d'adapter le plan de soin en fonction de nouvelles données collectées et d'assurer l'atteinte des objectifs ciblés.

PROGRESSION ET OBTENTION DU DIPLOME

Afin de recevoir le grade, la personne étudiante doit :

- satisfaire aux exigences de son programme d'études;
- réussir tous les cours du programme d'études selon la directive de note de passage de chaque cours;
- obtenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) de 2,0 ou plus
- avoir payé tous les droits et remis tout matériel ou équipement emprunté

La progression dans le programme de BSCI se fait selon les critères suivants :

- Le programme de BSCI du Collège Boréal exige une note minimale de 65 % aux cours spécialisés pour satisfaire aux exigences préalables
- La note de passage minimale pour tous les autres cours (COM, PS, GEN) est de 60 %.
- Les personnes étudiantes doivent maintenir une moyenne minimale de 65 % et la note de passage dans les cours de pratique clinique afin de passer d'une étape à l'autre et de s'inscrire aux cours de soins infirmiers suivants.
- Si le même cours n'est pas réussi deux fois, la personne étudiante sera retirée du programme, à moins qu'elle obtienne une permission spéciale de sa doyenne. Il est question ici de tout cours spécialisé, à toute étape du programme de quatre ans.
- Les personnes étudiantes qui échouent à un cours clinique doivent consulter le spécialiste au bureau du registraire pour discuter de la progression dans le programme ou des possibilités de transfert.
- L'état de progression officiel (examen des notes et de la MPC) est évalué à la fin de chaque étape. Les personnes étudiantes doivent vérifier les relevés de notes dans le portail étudiant. Le site contiendra une déclaration indiquant si la personne étudiante peut poursuivre le programme de BSCI.
- Les personnes étudiantes sont autorisées à poursuivre le programme de BSCI si les exigences de progression scolaire sont respectées.

PROGRAMME D'ÉTUDE

Côte du cours	Note de passage	Cours préalable(s)	Cours associé(s)
Année 1 : étape 1			
BIO1032 Anatomie et physiologie de l'humain I	C (65 %)	Aucun	Aucun
COM1010 Professional Communication	C (60 %)	Aucun	Aucun
BSI1000 Soins infirmiers et bien-être : fondements généraux	C (65 %)	Aucun	BSI1001 BSI1002 PSY1008
BSI1001 Relation thérapeutique	C (65 %)	Aucun	BSI1000 BSI1002 PSY1008
BSI1002 Profession infirmière	C (65 %)	Aucun	BSI1000 BSI1001 PSY1008

PSY1008 Introduction à la psychologie	C (60 %)	Aucun	Aucun
Année 1 : étape 2			
BIO1033 Anatomie et physiologie de l'humain II	C (65 %)	BIO1032	Aucun
COM1011 Rédaction et raisonnement critique	C (60 %)	Aucun	Aucun
BSI1004 Stage clinique I	C (65 %)	BSI1000 BSI1001 BSI1002 BIO1032 PSY1008	BIO1033 BSI1003 PSY1009
BSI1003 Examen de santé	C (65 %)	BSI1000 BSI1001 BSI1002 BIO1032 PSY1008	Aucun
PSY1009 Développement au cours de la vie	C (60 %)	BSI1000 BSI1001 BSI1002 BIO1032 PSY1008	Aucun
Année 2 : étape 3			
BSI2001 Santé de la famille	C (65 %)	BSI 1004	Aucun
BSI2002 Pharmacothérapie	C (65 %)	BSI 1004	BSI 2006 BSI 2008
BSI2004 Stage clinique II	C (65 %)	BSI 1004	BSI 2006 BSI 2001 BSI 2002
BSI2008 Santé communautaire et transculturelle	C (65 %)	BSI 1004	BSI 2002 BSI 2006
BSI2006 Soins infirmiers et bien-être : adulte	C (65 %)	BSI 1004	BSI 2002 BSI 2008
Année 2 : étape 4			
BIO2000 Microbiologie clinique	C (65 %)	BSI 2004	Aucun
BSI2005 Technologie avancée en santé : une approche interprofessionnelle	C (65 %)	BSI 2004	Aucun
BSI2000 Soins infirmiers et bien-être : médecine et chirurgie	C (65 %)	BSI 2004	Aucun
BSI2007 Stage clinique III	C (65 %)	BSI 2004	BIO 2000 BSI 2000 MAT 2000
MAT2000 Statistiques en santé	C (65 %)	BSI 2004	Aucun

Année 3 : étape 5			
BSI3000 Soins infirmiers et bien-être : adulte vieillissant	C (65 %)	BSI2007	BSI3001
BSI3001 Soins infirmiers et bien-être : santé mentale et psychiatrie	C (65 %)	BSI2007	BSI3000
BSI3002 Stage clinique IV	C (65 %)	BSI2007	BSI3000 BSI3001 BSI3003
BSI3003 Recherche en soins infirmiers	C (65 %)	BSI2007	BSI3000 BSI3001
GEN3000 Travail en contexte autochtone	C (60 %)	Aucun	Aucun
Année 3 : étape 6			
BSI3008 Soins infirmiers et bien-être : périnatalité et pédiatrie	C (65 %)	BSI3002	BSI3005
BSI3005 Éthique en santé	C (65 %)	BSI3002	BSI3008
BSI3006 Stage clinique V	C (65 %)	BSI3002	BSI3008 BSI3005 BSI3007
BSI3007 Modèle théorique en sciences infirmières	C (65 %)	BSI3002	BSI3008
GEN Cours optionnel au choix	C (60 %)	Aucun	Aucun
Année 4 : étape 7			
BSI4000 Promotion de la santé	C (65 %)	BSI3006	BSI4001
BSI4001 Problèmes de santé complexes : médecine	C (65 %)	BSI3006	BSI4000
BSI4002 Problèmes de santé complexes : chirurgie	C (65 %)	BSI3006	Aucun
BSI4003 Leadership en soins infirmiers	C (65 %)	BSI3006	Aucun
BSI4004 Stage clinique VI	C (65 %)	BSI3006	BSI4000 BSI4001 BSI4002 BSI4003
Année 4 : étape 8			
BSI4005 Stage d'intégration	C (65 %)	BSI4004	BSI4006
BSI4006 Raisonnement clinique avancé	C (65 %)	BSI4004	BSI4005

DESCRIPTION DES COURS de la première année

Plans de cours :

La personne étudiante est responsable de lire les plans de cours pour bien les connaître. Le plan de cours sur lequel est basé le contenu du cours est affiché sur Brightspace et sur le site du Collège Boréal par le personnel enseignant, et présenté par celui-ci en classe.



BIO1032 ~ Anatomie et physiologie de l'humain 1

Les cours d'anatomie et physiologie permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'explorer les structures et les fonctions des systèmes humains par le biais de cours magistraux et de laboratoires. Dans cette première partie, on étudie les concepts anatomiques de base et la terminologie connexe, les principes fondamentaux de l'histologie, et les systèmes tégumentaire, squelettique, nerveux, musculaire et endocrinien. Une approche intégrée et systémique est utilisée pour décrire le maintien de l'homéostasie (équilibre hydrique, électrolytique et acidobasique) et sa relation avec des pathologies liées à ces différents systèmes.

BSI1000 ~ Soins infirmiers et bien-être : fondements généraux

Ce cours vise à introduire les fondements généraux des soins infirmiers prodigués aux clients dans un contexte de soins de santé canadien, en intégrant les aspects social, physique et émotionnel de la santé. Il permet l'acquisition de connaissances lors des cours théoriques et le développement d'habiletés techniques et psychomotrices lors de la pratique des interventions infirmières au laboratoire. À l'aide de lectures et de situations cliniques authentiques, l'étudiante et l'étudiant développe son jugement clinique et s'approprie l'utilisation du plan de soins infirmiers tout en explorant le rôle du leadership dans la pratique infirmière.

BSI1001 ~ Relation thérapeutique

Ce cours introduit le fondement théorique et pratique de la relation thérapeutique en soins infirmiers et les principes de bases de la communication thérapeutique infirmière auprès du client et des membres de l'équipe soignante. À l'aide de mises en situation et de jeu de rôle, l'étudiante et l'étudiant fait appel à son jugement clinique afin d'établir et cultive une relation thérapeutique auprès d'un client en appliquant les fondements de la relation thérapeutique. Il ou elle a l'occasion de faire preuve de leadership infirmier en appliquant les principes de base de la communication thérapeutique infirmière au sein d'une équipe interprofessionnelle.

BSI1002 ~ Profession infirmière

Ce cours introduit les concepts de base de la profession infirmière, notamment les soins infirmiers, le client, l'environnement et la santé ainsi que la pratique professionnelle. L'étudiante et l'étudiant étudie les divers rôles infirmiers, les modèles conceptuels, les écoles de pensée ainsi que les grandes théories en sciences infirmières qui ont amélioré la pratique professionnelle. De plus, on examine les normes OIIO, les lois et les actes autorisés qui régissent la profession infirmière. On élabore un plan de soins centrés sur les besoins spécifiques du client en intégrant la démarche systématique en soins infirmiers tout en ayant recours à l'analyse critique pour appuyer son jugement professionnel et sa prise de décisions.

PSY1008 ~ Introduction à la psychologie

Ce cours vise à présenter à l'étudiante ou l'étudiant le domaine de la psychologie. En psychologie, on cherche à comprendre sur une base scientifique pourquoi les gens pensent, se sentent et se comportent d'une telle façon. Toutefois, pour arriver à se comprendre soi-même et à comprendre les autres, il faut considérer tous les aspects du fonctionnement humain, comme le fondement biologique d'un comportement, la façon d'apprendre et de se remémorer des choses, et l'évolution de la personnalité, pour ne nommer que ceux-là. Ce cours survole donc certains aspects importants de la psychologie. L'étudiant découvrira une discipline riche en diversité théorique, en résultats de recherche et en applications pratiques. Il sera invité à évaluer de façon critique les « connaissances de bon sens » à propos du fonctionnement des gens et à remettre en question ses idées préconçues.

BIO1033 ~ Anatomie et physiologie de l'humain II

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'explorer les structures et les fonctions des autres systèmes humains, toujours par le biais de cours magistraux et de laboratoires. Dans cette deuxième partie, on étudie les systèmes cardiovasculaire, immunitaire, respiratoire, digestif, urinaire et reproducteur. Une approche intégrée et systémique est utilisée pour décrire le maintien de l'homéostasie (équilibre hydrique, électrolytique et acidobasique) et sa relation avec des pathologies liées à ces différents systèmes.

BSI1003 ~ Examen de santé

Ce cours introduit les notions liées à l'évaluation clinique complète du client tout en développant les habiletés liées à l'histoire de santé et aux techniques de base de l'examen physique. À l'aide d'études de cas et de jeux de rôles, l'étudiante et l'étudiant effectue l'évaluation clinique complète du client afin de communiquer les priorités de la situation de santé du client aux membres de l'équipe interdisciplinaire.

BSI1004 ~ Stage clinique I

Ce stage supervisé en milieu de soins de longue durée, en milieu scolaire ou hospitalier permet à l'étudiante ou l'étudiant non seulement d'observer, mais de mettre en pratique les techniques de communication thérapeutique et de collaboration interprofessionnelle qui font partie intégrante de la pratique infirmière. Ce stage permet aussi à l'étudiante ou l'étudiant d'observer la relation thérapeutique en soins infirmiers afin d'établir des liens entre la théorie et la pratique infirmière. L'étudiante et l'étudiant met en pratique les connaissances et les habiletés de bases acquises afin de promouvoir la santé et le bien-être des clients tout en démontrant sa pensée critique et son leadership infirmier. Elle ou il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de soins infirmiers afin de répondre aux besoins spécifiques du client. Ce stage permet à l'étudiante ou l'étudiant de mieux comprendre la collaboration intra professionnelle et la prestation des services de santé centrés sur le client, lui permettant de déterminer son rôle professionnel et interprofessionnel au sein d'une équipe.

PSY1009 ~ Développement au cours de la vie

Ce cours vise à présenter à l'étudiante ou l'étudiant la théorie, la méthodologie et les conclusions de recherche de la psychologie développementale du cours de la vie. Organisé par thème, le cours traite des changements développementaux de la conception à la mort et est axé sur les processus biologiques, cognitifs et socio émotionnels. L'étudiante et l'étudiant apprend le développement personnel ainsi que le développement de l'intelligence, du langage, de la personnalité, de l'identité, de l'identité de genre et de la moralité au cours de la vie humaine. De plus, on étudie les contextes sociaux du développement, y compris les relations familiales, les groupes de pairs et l'amitié. Le cours se conclut sur le thème de la mort et du deuil.

DESCRIPTION DES COURS de la deuxième année

BSI 2001 ~ Santé de la famille

Ce cours introduit les notions de la santé de la famille, la complexité de la dynamique familiale et les soins infirmiers axés sur la famille dans divers contextes de soins. De plus, il expose l'étudiante ou l'étudiant aux principes de base de la promotion de la santé familiale et à la prévention des maladies dans divers contextes de soins. L'étudiante et l'étudiant détermine les rôles et les responsabilités de l'infirmière dans le soutien et la promotion de la santé familiale.

BSI 2002 ~ Pharmacothérapie

Ce cours présente les lois et les normes en matière de médicaments, ainsi que les fondements théoriques de la pharmacologie, un aperçu général des classifications majeures de médicaments ainsi que les interventions et les responsabilités infirmières qui sont liées à la préparation et l'administration sécuritaire des médicaments. En laboratoire, l'étudiante ou l'étudiant met en pratique son jugement clinique et sa pensée critique lors de la préparation et l'administration des médicaments. Il ou elle met en pratique les principes d'enseignement et de communication auprès du client nécessitant une pharmacothérapie.

BSI 2004 ~ Stage clinique II

Ce stage supervisé permet à l'étudiante et l'étudiant de promouvoir la santé et le bien-être des individus en milieu communautaire et de prodiguer des soins infirmiers auprès des clients atteints de diverses pathologies en milieu hospitalier tout en intégrant la démarche systématique et les pratiques exemplaires de soins infirmiers. L'étudiante et l'étudiant fait preuve de jugement clinique et de pratique réflexive en contribuant à l'évaluation de l'état de santé du client et à la réalisation du plan de soins infirmiers. Lors des interventions cliniques, l'étudiante et l'étudiant continue à parfaire leurs techniques de communication thérapeutique afin d'établir des relations thérapeutiques qui font preuve d'éthique professionnelle, de compassion et de confiance.

BSI 2006 ~ Soins infirmiers et bien-être : adulte

Ce cours met l'accent sur la démarche de soins qui permet d'exercer son rôle de façon compétente auprès du client d'âge adulte atteint d'une pathologie des systèmes nerveux, cardiovasculaire, vasculaire périphérique, respiratoire, gastro-intestinale, endocrinien, urinaire-rénale, tégumentaire et musculosquelettique. À l'aide d'études de cas et de jeux de rôles, l'étudiante et l'étudiant fait une évaluation clinique complète du client afin de déterminer les interventions à mettre en place permettant de prodiguer des soins efficaces et sécuritaires qui répondent aux besoins de la pathologie présentés chez le client d'âge adulte. De plus, l'étudiante et l'étudiant développe ses habiletés d'enseignement visant la promotion de la santé et la prévention de diverses pathologies tout en faisant preuve de leadership infirmier et en respectant les principes de la relation thérapeutique.

BSI 2008 ~ Santé communautaire et transculturelle

Ce cours introduit les principes généraux de la pratique infirmière en santé communautaire et met l'accent sur les soins infirmiers adaptés à la culture ainsi qu'aux facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui prédisposent les populations transculturelles et minoritaires du Canada. Les diverses cultures et démographies du Canada feront l'objet du cours afin de maîtriser la compétence culturelle en santé. L'étudiante et l'étudiant effectuent une recherche sur les besoins de diverses populations afin d'intégrer une approche transculturelle à sa pratique infirmière qui tient compte des besoins prioritaires de la communauté en matière de santé et de bien-être.

BIO 2000 ~ Microbiologie clinique

Dans ce cours, l'étudiante et l'étudiant développe une compréhension de la microbiologie lui permettant de limiter plus efficacement la propagation des maladies infectieuses. On examine la biologie des microorganismes comme les bactéries, les virus, les champignons et les protozoaires. On étudie aussi la classification, la physiologie et la distribution de ces organismes d'un point de vue axé sur leur importance médicale. De plus, on explore l'épidémiologie et l'étiologie des maladies infectieuses, notamment leur transmission, les procédures de contrôle et l'interaction de ces agents pathogènes avec le système immunitaire humain.

BSI 2000 ~ Soins infirmiers et bien-être : médecine-chirurgie

Ce cours vise l'étude des notions théoriques et des habiletés psychomotrices des soins infirmiers en médecine et chirurgie générale dans les différents milieux de soins spécialisés : soins périopératoires,

oncologiques et hématologiques, immunologie (infections générales, ITSS et reproduction), tout en mettant l'accent sur la prise de décision afin de promouvoir la santé, le bien-être, et d'assurer la sécurité du client dont la santé est compromise. En effectuant des lectures et en participant à des situations cliniques en laboratoire, l'étudiante et l'étudiant démontre son leadership infirmier et son jugement clinique en pratiquant diverses interventions infirmières en médecine et chirurgie générale.

BSI 2005 ~ Technologie avancé en santé : une approche interprofessionnelle

Ce cours introduit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la profession infirmière afin d'optimiser les soins aux clients à l'aide de l'approche interprofessionnelle. En laboratoire, l'étudiante et l'étudiant met en pratique les techniques de gestion de la prestation des soins infirmiers en utilisant les TIC conformément aux lois et aux normes prescrites.

BSI 2007 ~ Stage clinique III

Ce stage en milieu hospitalier permet à l'étudiante et l'étudiant d'exercer, sous supervision minime, une pratique infirmière professionnelle tout en faisant preuve d'une identité distincte et affirmée liée aux valeurs, croyances, attitudes et compétences de la profession conformément aux lois et aux normes d'exercices et de déontologie de l'OIIO. L'étudiante et l'étudiant établit et maintient des relations thérapeutiques en collaboration étroite avec le client, sa famille et l'équipe interprofessionnelle afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche de soins infirmiers. L'étudiante et l'étudiant fait preuve de jugement clinique et de pratique réflexive lors de l'évaluation des résultats de soins dispensés au client afin d'adapter le plan de soins en fonction des nouvelles données recueillies, des faits probants et des meilleures pratiques du domaine.

MAT 2000 ~ Statistiques en santé

Ce cours vise à introduire les principes et les méthodes statistiques utilisées dans le domaine de la santé, ainsi que les outils d'analyse statistique utiles en santé publique et donne à l'étudiante ou étudiant de multiples occasions de les appliquer dans des situations diverses.

DESCRIPTION DES COURS de la troisième année

BSI 3000 ~ Soins infirmiers et bien-être : adulte vieillissant

Ce cours met l'accent sur la démarche de soins qui permet d'exercer son rôle de façon compétente auprès de personnes âgées vivant avec des problèmes de santé. À l'aide d'études de cas et de jeux de rôles, l'étudiante et l'étudiant fait l'analyse des signes, symptômes et causes de diverses pathologies et physiopathologie présentés auprès des adultes vieillissant afin d'appuyer la planification du plan de soins infirmiers permettant de prodiguer des soins sécuritaires et adaptés aux besoins du client. De plus, l'étudiante et l'étudiant développe ses habiletés d'enseignement visant la promotion de la santé et la prévention de diverses pathologies tout en faisant preuve de leadership infirmier et en respectant les principes de la relation thérapeutique.

BSI 3001 ~ Soins infirmiers et bien-être : santé mentale et psychiatrie

Ce cours vise l'étude des notions théoriques et de la prestation des soins infirmiers dans le domaine de la santé mentale et psychiatrie tout en mettant l'accent sur la promotion de la santé mentale et la prévention des problèmes de santé mentale et de suicide dans le but de maintenir ou de rétablir la santé globale de la personne. L'étudiante ou l'étudiant se sensibilise davantage à la responsabilité partagée et à l'influence des déterminants de la santé pour les familles vulnérables et les communautés francophones, autochtones et diverses afin de réduire les inégalités sociales et d'offrir une intervention et des soins infirmiers adaptés aux besoins du client et de la famille. En effectuant des lectures et en participant à des situations cliniques variées et complexes en laboratoire, l'étudiante ou l'étudiant démontre son leadership infirmier et son jugement clinique en effectuant une évaluation clinique et en pratiquant diverses interventions infirmières auprès de clients atteints d'un problème de santé mental.

BSI 3002~ Stage clinique IV

Ce stage en milieu hospitalier et communautaire permet à l'étudiante et l'étudiant d'offrir des soins infirmiers auprès des clients atteints de problèmes de **santé mentale ou de psychiatrie** avec un minimum de supervision et en collaboration avec l'équipe interprofessionnelle tout en intégrant la démarche systématique et les pratiques exemplaires de soins infirmiers. L'étudiante et l'étudiant fait preuve de jugement clinique et de pratique réflexive lors de l'évaluation clinique, de l'élaboration du plan de soins ainsi que lors de la prestation des soins en adaptant sa pratique en fonction des besoins du client. Lors des interventions cliniques, l'étudiante et l'étudiant continue à parfaire ses techniques de communication thérapeutique afin d'établir des relations thérapeutiques qui font preuve d'éthique professionnelle, de compassion et de confiance.

BSI 3003 ~ Recherche en soins infirmiers

Ce cours présente le processus de recherche scientifique associé à la pratique infirmière et à la santé ainsi que les notions fondamentales des méthodes de recherche quantitative et qualitative. De plus, on étudie l'influence de la recherche scientifique en sciences infirmières sur la prise de décision et la mise en pratique informées par des résultats probants de recherche. L'étudiante et l'étudiant applique la méthode de recherche scientifique afin d'examiner des questions, des situations problématiques dans le domaine des sciences infirmières dans le but d'améliorer la qualité des soins infirmiers prodiguée dans divers contextes.

BSI 3008 ~ Soins infirmiers et bien-être : périnatalité et pédiatrie

Ce cours vise l'étude des soins infirmiers en **périnatalité et pédiatrie**, concernant à la fois, les soins et les **physiopathologies** de la femme pendant la grossesse, l'accouchement et lors de la période postpartum ainsi que les soins prodigués au nouveau-né. Ce cours met l'accent sur la démarche de soins qui permet d'exercer son rôle de façon compétente auprès du client pédiatrique (de l'enfant jusqu'à l'adolescence) atteint d'une pathologie des systèmes nerveux, musculosquelettique, digestif, respiratoire, cardiovasculaire et de troubles de la fonction hématologique.

BSI 3005 ~ Éthique en santé

Ce cours permet à l'étudiante et l'étudiant de développer des connaissances et compétences pour mieux saisir et aborder les enjeux éthiques pouvant se produire dans les milieux de soins de santé. L'étudiante et l'étudiant pose un regard critique afin d'établir le lien entre ses propres valeurs et attitudes et les obligations professionnelles ainsi que les exigences de la profession relatives aux valeurs éthiques des infirmières afin de poser un jugement professionnel relatif à un dilemme éthique qui favorise la résolution de problème éthique.

BSI 3006 ~ Stage clinique V

Ce stage en milieu communautaire et hospitalier permet à l'étudiante et l'étudiant d'exercer, sous supervision minime, une pratique infirmière professionnelle tout en faisant preuve d'une identité distincte et affirmée liée aux valeurs, croyances, attitudes et compétences de la profession

conformément aux lois et aux normes d'exercices et de déontologie de l'OIIO. L'étudiante et l'étudiant établit et maintien des relations thérapeutiques en collaboration étroite avec le client, sa famille et l'équipe interprofessionnelle afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche de soins infirmiers. L'étudiante et l'étudiant fait preuve de jugement clinique et de pratique réflexive lors de l'évaluation des résultats de soins dispensés au client afin d'adapter le plan de soins en fonction des nouvelles données recueillies, des faits probants et des meilleures pratiques du domaine. **Nouveaux concepts : Périnatalité et pédiatrie**

BSI 3007 ~ Modèles théorique en sciences infirmières

Ce cours permet à l'étudiante et l'étudiant d'approfondir leur connaissance et leur compréhension de la notion de personne et de santé à partir des multiples perspectives de la profession et de découvrir les modèles conceptuels et les théories en sciences infirmières. L'étudiante et l'étudiant déterminer l'influence du concept du méta paradigme infirmier ainsi que les dimensions sociales, scientifiques, transculturelles et théoriques en matière de santé et de maladie afin d'adopter une approche intégrée et holistique dans sa pratique infirmière.

BARÈME D'ÉVALUATION

La note de passage des cours est de 65% pour tous les cours de spécialisation SAUF les cours d'approfondissement.

Note	Valeur numérique	Note	Valeur numérique
A⁺	90 – 100	C⁺	67 - 69
A	85 – 89	C	63 - 66
A⁻	80 – 84	C⁻	60 - 62
B⁺	77 – 79	D	50 - 59
B	73 – 76	EC	0-49
B⁻	70 – 72		

ÉVALUATION DES COMPOSANTES : Théoriques

La composante théorique est évaluée de diverses façons, par exemple : épreuves du genre « choix multiples », « réponses courtes », « multi sélectes », « réponses à développement », « remplir les tirets » et « tableau, diagramme », ainsi que par des mises en situation/étude de cas, travaux écrits, présentations orales et travail de groupe.

ÉVALUATION DES COMPOSANTES PRATIQUES : Clinique

Les composantes pratiques sont évaluées en fonction des compétences démontrées en stage pratique. Les observations du personnel enseignant clinique ou de la préceptrice ou du précepteur, l'application de la démarche en soins infirmiers, la qualité des travaux écrits et la réussite des épreuves contribuent à la note. La capacité de suivre les directives, de se comporter de façon professionnelle et de donner des soins sécuritaires de façon compétente et de plus en plus indépendante est aussi évaluée.

ÉVALUATION DES COMPOSANTES PRATIQUES : Laboratoire

Les composantes pratiques sont aussi évaluées en fonction des compétences démontrées en laboratoire à l'intérieur des cours de Soins infirmiers et bien-être. Veuillez consulter le plan de cours pour les méthodes d'évaluation, de même que le « Manuel de laboratoire : Règlements et procédures en laboratoire » pour les particularités.

La pratique en laboratoire des techniques enseignées dans le programme est obligatoire dans le cadre des cours *Soins infirmiers et bien-être*. Il est important de consulter le plan de cours afin de connaître les modalités et les spécificités.

EXIGENCES PARTICULIÈRES de l'École des sciences de la santé

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal.

ABSENTÉISME

- **La présence en classe est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de la personne étudiante.
- **En cas d'absence motivée**, la personne étudiante doit :
 - **communiquer** avec la professeure ou le professeur avant le cours selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours;

- **consulter** son plan de cours afin de prendre connaissance des activités d'apprentissage et de la matière enseignée pendant son absence;
 - **s'associer** à l'avance avec une autre personne étudiante ou s'informer auprès de ses collègues de classe afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence;
 - **arriver** prête au prochain cours en ayant terminé tous les travaux, exercices, lectures, etc., assignés ou manqués pendant **son absence**.
- **Absence lors d'une activité d'évaluation (et demande de reprise)**
Il est de la responsabilité de la personne étudiante de suivre les étapes ci-dessous si elle souhaite faire demande à reprendre l'activité d'évaluation.
 - En cas d'absence à une activité d'évaluation, la personne étudiante doit :
 - avertir la professeure ou le professeur AVANT le début du cours;
 - dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant la première journée d'absence, envoyer à son professeur de cours par courriel ou présenter une pièce justifiant son absence (ex. : billet médical ou preuve de funérailles);
 - dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant son retour à ses cours, communiquer par écrit avec le personnel enseignant pour demander une nouvelle date d'évaluation;
 - la date de reprise sera fixée dans un délai de sept (7) jours ouvrables suivant l'approbation de la demande.
- Important :**
- Si ces étapes et délais ne sont pas respectés, l'épreuve ne pourra pas être reprise et une **note de zéro (0) sera attribuée**.
 - La personne étudiante obtiendra le privilège de réaliser l'activité d'évaluation manquée **uniquement** dans les **situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur**. Ce privilège ne sera accordé en aucun autre cas.
- **En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée,** la personne étudiante recevra un avis d'absence :
 - ♦ Absence pour **10 %** des heures totales d'un cours :
 - 1) La personne étudiante recevra un avis écrit d'absentéisme, qui sera versé à son dossier scolaire.
 - ♦ Absence pour **20 %** ou plus des heures totales d'un cours :
 - 2) La personne étudiante recevra un deuxième et dernier avis écrit, qui sera versé à son dossier scolaire. Elle pourrait échouer au cours.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, l'étudiante ou l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant.
 L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une étudiante ou un étudiant qui ne respecte pas cette consigne :

- sera retirée ou retiré de la salle de classe;
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier;

devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe.

OFFRE ACTIFS DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS

Le Collège Boréal est le premier représentant du secteur de l'éducation officiellement désigné par le gouvernement de l'Ontario en vertu de la Loi sur les services en français. Cette désignation, en plus d'être unique et prestigieuse, implique des responsabilités culturelles et linguistiques au niveau de la formation des futurs professionnels de la santé dont, la conscientisation à l'offre active des services de santé en français. Comme futurs professionnels de la santé francophones, vous serez appelés à être des leaders dans votre domaine.

Votre programme d'étude reflète l'engagement de vos professeurs à assurer une formation axée sur l'offre active des services de santé en français. Par conséquent, vous suivrez des formations et vous

2026-2027 Guide du programme BSCI 29

aurez à exécuter des travaux reliés à l'offre active des services de santé en français tout au long de votre programme.

Nous vous remercions de prendre ce principe à cœur. (Voir annexe C)

PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Partie A

RÉUSSITE SCOLAIRE

A. CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET REMÉDIATION

En cas de difficulté, de comportements perturbateurs ou de risque d'échec, il se peut que le personnel du programme élabore un contrat d'apprentissage ou de probation pour la personne étudiante comprenant un plan de remédiation. Le contrat et la remédiation ont pour but de soutenir la personne étudiante en mobilisant des ressources, de remédier à la difficulté repérée et de maximiser les chances de succès. Il incombe à la personne étudiante de s'occuper de sa part de la remédiation.

B. PROCÉDURES LORS des ÉPREUVES et travaux :

Afin d'assurer un environnement équitable, calme et propice à la concentration pour tous, certaines règles doivent être respectées lors de quiz, épreuves/tests, examen écrit, examen pratique. Consulter l'annexe H pour les règlements lors d'examen.

En cas de non-respect de ces consignes peut entraîner des sanctions conformément au Guide boréal section 6.27 Intégrité intellectuelle. Consulter l'annexe XX

Le personnel du programme BSCI respecte rigoureusement la politique en matière **INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE**. Il incombe à la personne étudiante de consulter et de comprendre le contenu de la politique pour les sanctions et conséquences.

Les travaux académiques, les réponses aux questions d'épreuve, les tests doivent être rédigés en français. Les réponses ou travaux dans d'autres langues ne seront pas acceptés sauf si préciser par la professeure.

C. EXAMEN DE REPRISE :

Aucun examen de reprise n'est permis pour le programme BSCI.

D. ÉCHEC D'UN COURS :

En cas d'échec à un cours, un contrat probatoire sera remis à la personne étudiante, précisant notamment que le cours ne peut être repris qu'une seule fois. Si le même cours n'est pas réussi lors de cette reprise, la personne étudiante sera retirée du programme. Afin de respecter l'équité entre les étudiants et les exigences du cours, aucun travail de rattrapage ou de surplus ne sera permis pour rehausser la note finale. Les évaluations prévues constituent les seules bases de la note du cours.

DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale du programme est de quatre ans, mais la personne étudiante peut le terminer sur une **période maximale** de huit ans.

COURS D'ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'HUMAIN

En cas d'échec dans le cours d'Anatomie et physiologie II, la personne étudiante peut s'inscrire à un cours durant l'été si les conditions suivantes sont rencontrées :

Conditions :

- a échoué BIOL1033 avec une note comprise entre 50 % et 64 % ET
- a participé à l'ensemble des travaux de laboratoire ET
- a obtenu une note minimale de 65 % pour la composante laboratoire ET
- a une connaissance suffisante de la langue anglaise pour suivre le cours ET

Partie B

ABSENCES DE DURÉE COURTE OU PROLONGÉE

Si la personne étudiante doit quitter le programme de Baccalauréat en sciences infirmières pour une courte période, elle doit communiquer avec la personne coordonnatrice du programme afin de faciliter le retour aux études.

La personne étudiante qui revient au programme après une absence d'une durée d'un an ou plus devra possiblement suivre certains cours de nouveau.

Conditions d'admission :

- a. Une personne étudiante qui souhaite être réadmise à la première étape de son programme d'études à la suite d'un retrait peut demander une réadmission à ce même programme. La décision de permettre la réadmission revient aux responsables du programme.
- b. **Si moins d'un an s'est écoulé entre le retrait et la réadmission**, la personne étudiante présente une demande à l'interne en remplissant le formulaire d'admission interne.
- c. **Si plus d'un an s'est écoulé entre le retrait et la réadmission**, la personne étudiante présente une demande par l'intermédiaire des Services d'admission des collèges de l'Ontario (www.collegesdelontario.ca).

À la suite d'une absence en milieu clinique (cours pratiques) d'une étape ou plus, la personne étudiante signera un contrat probatoire énonçant la condition qu'elle doit suivre une formation supplémentaire (12 heures de laboratoire) lui permettant de revoir et d'exercer des techniques pertinentes. Cela augmentera les chances de succès dans les cours subséquents.

En règle générale, après une absence en milieu clinique, une note de médecin ou une preuve appropriée est requise afin de démontrer que l'absence est motivée. Veuillez noter que la prise de vacances (hors des semaines d'étude) durant l'année scolaire est fortement découragée et met la réussite du programme à risque. Les vacances sont considérées comme une absence non motivée. Si elles sont nécessaires pour des raisons exceptionnelles, il faut consulter la personne coordonnatrice dès le début de l'année.

En l'absence d'une professeure ou d'un professeur clinique, les heures en milieu clinique seront à refaire si le temps et les circonstances le permettent. Les heures peuvent être reprises à d'autres moments que les journées normales en milieu clinique (p. ex., différent, quart de travail ou jour de la semaine).

Partie C

POLITIQUE CONCERNANT L'UTILISATION D'UN APPAREIL ÉLECTRONIQUE (TÉLÉPHONE INTELLIGENT, TABLETTE, MONTRE INTELLIGENTE, ETC.)

La personne étudiante doit respecter les règlements suivants :

1. Aucune photo ou vidéo n'est autorisée en classe, en laboratoire et/ou en clinique.
2. Aucun affichage d'énoncés, de vidéos ou de photos prises en classe, en laboratoire et/ou en clinique n'est autorisé sur les réseaux sociaux (Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram, etc.).
3. Il est interdit d'insérer dans l'appareil ou dans les communications électroniques, des informations confidentielles qui peuvent servir à identifier la clientèle. Il faut toujours garder à l'esprit la protection des renseignements personnels et la confidentialité.
4. Il est interdit de partager les mots de passe, de laisser les écrans ouverts et de consulter les dossiers des clientes ou clients autres que ceux de la personne étudiante.
5. Tout appareil électronique doit être fermé/éteints pendant les heures de cours ou en laboratoire, à moins d'avis contraire du personnel enseignant.
6. Il est interdit de porter un appareil électronique sur sa personne pendant la clinique.

N.B. Si ces règlements ne sont pas respectés, on demandera à la personne étudiante de quitter la classe, le laboratoire ou le milieu de stage. Elle sera également à risque d'être expulsée du programme.

POLITIQUES CONCERNANT LES MATHÉMATIQUES

La personne étudiante doit utiliser correctement les formules mathématiques pour résoudre des problèmes tels que les calculs de doses de médicaments.

1. Lors de l'administration des médicaments, la sécurité de la clientèle doit être maintenue en tout temps conformément aux attentes de l'OIIO.
2. La personne étudiante peut s'attendre à ce que les mathématiques soient une partie intégrante des cours théoriques, des laboratoires, des activités de simulation et des stages cliniques. Cette matière est essentielle au programme de Baccalauréat en sciences infirmières.
3. L'utilité de la calculatrice pour le développement des compétences requises et de la pensée critique lors de l'administration des médicaments sera à la discrétion du personnel enseignant. Bien que la calculatrice soit parfois permise, nous encourageons fortement les étudiantes de pratiquer leurs mathématiques sans calculatrice. Le calcul mental et la mémorisation des tables de multiplication aident à la rapidité des soins et aussi à vérifier l'exactitude du calcul.
4. Les personnes étudiantes qui éprouvent des difficultés devront consulter les Services aux étudiantes et étudiants pour obtenir l'aide du service de tutorat, car la maîtrise des notions de mathématiques est essentielle à la réussite du programme. Le soutien fourni les aidera à éviter les erreurs de calcul et les erreurs d'administration de médicaments.

Partie D

ACTIVITÉS DE SIMULATION

Des activités d'apprentissage formatives et sommatives en simulation sont intégrées aux cours du programme. La simulation permet le développement de la réflexion critique et du jugement clinique. Ces activités obligatoires préparent la personne étudiante aux réalités en milieu clinique.

En plus, il y aura des activités d'apprentissage ***OBLIGATOIRES*** qui simuleront une situation d'urgence imprévue. Ces activités interprofessionnelles rassembleront toutes les personnes étudiantes des cours pratiques du programme de BSCI. Elles seront suivies d'une réflexion personnelle.

Partie E

TRAVAUX

Le personnel enseignant se réserve le droit de refuser un travail :

- qui n'est pas fait à l'ordinateur (à moins d'avis contraire du personnel enseignant);
- qui ne respecte pas les règles de grammaire, d'orthographe et de structure de phrases (syntaxe);
- qui est malpropre;
- qui ne suit pas le format requis ou le format de l'American Psychological Association (APA);
- qui ne respecte pas les échéanciers;
- qui expose une malhonnêteté intellectuelle (voir le Guide Boréal).

Le travail doit être identifié et les pages doivent être numérotées et reliées au moyen d'une agrafe, à moins d'avis contraire. Référez-vous à la section « Respect des échéanciers ».

Partie F

RÉFÉRENCES SELON LE STYLE DU AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION (APA), 7^e ÉD, 2020.

- Toute citation directe de moins de 40 mots, tirée d'un texte ou d'un site web doit être écrite entre « guillemets » dans le travail et être suivie de la référence. Il s'agit d'inscrire le nom de famille de l'auteur, la date de publication ainsi que la page où se situe le texte et de l'insérer entre parenthèses après la citation.
 - *Exemple d'une citation directe tirée d'un texte:*
« L'asthme est une affection inflammatoire chronique des voies respiratoires. » (Harding et al., 2024, p. 336).
- Toute idée tirée d'un texte ou d'un site web qui est paraphrasée dans le travail doit être suivie d'une référence. Il s'agit d'inscrire le nom de famille de l'auteur et la date de publication.
 - *Exemple d'une idée paraphrasée d'un texte:*
 - La présence de sibilances est un symptôme de l'asthme.
(Harding et al., 2024).
- Une citation de plus de 40 mots est séparée du texte par une indentation, écrite à doubles interlignes et il ne faut pas mettre de guillemets. Le point final de la citation se situe avant la référence entre parenthèses.
- Ex. : Scribbr a maintenant deux ans; le site fête son anniversaire en annonçant la nouvelle version du générateur de sources APA. Maintenant que de plus en plus

d'étudiantes et d'étudiants utilisent le générateur, il est temps, selon les fondateurs, de lancer une nouvelle version.

- Comme le style APA comporte de nombreuses exceptions, le générateur de sources APA a beaucoup de succès. En effet, ces exceptions rendent difficile l'apprentissage de ce style de références. De plus, le générateur permet aux étudiantes et aux étudiants de gagner un temps précieux. **(Schlagers, 2014, p. 3)**
- Exemple d'une citation tirée d'un texte :
« le premier symptôme de la phlébite est ordinairement une douleur ou une crampe au mollet » (Brunner & Suddarth, 2011, p. 306)
- La liste de références doit suivre le mode APA (voir la page web de la Bibliothèque Centre de ressources Alphonse-Desjardins). Celle-ci établit une liste des livres, des articles et du site web utilisés dans le texte. La liste de références est disposée en ordre alphabétique et figure sur une nouvelle page à la fin du travail.
- Pour plus d'informations au sujet de la rédaction des travaux en mode APA, consultez le site suivant :
<https://www.scribbr.com/wp-content/uploads/2020/09/Manuel-sur-les-normes-APA-7e-Scribbr.pdf>
- Si l'étudiante a de la difficulté avec les travaux, elle doit:
 1. Prendre rendez-vous auprès de la professeure
 2. Demander de l'aide aux Services d'appui à l'apprentissage SAA
 3. Consulter la bibliothèque/ Centre de ressources

Le personnel du programme BSCI respecte rigoureusement la politique en matière INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE. Il incombe à la personne étudiante de consulter et de comprendre le contenu de la politique.

Partie G

DOCUMENTS ET RESSOURCES DE L'OIIO

- Des documents et des ressources de l'OIIO seront intégrés dans la majorité des cours de spécialisation du programme, sections théoriques, laboratoires et stages selon les circonstances et au besoin.
- L'objectif est que les personnes étudiantes apprennent à se fier à l'OIIO pour trouver des réponses à leurs questions au sujet de la profession.

Partie H

LIVRES OBLIGATOIRES

- Au début de chaque étape, nous invitons la personne étudiante à lire ses plans de cours pour consulter la liste de manuels, de documents et d'autres ressources obligatoires.
- Les manuels sont en vente à la Coopérative Boréal.
- L'achat et l'utilisation des livres sont essentiels à la réussite scolaire. Les livres sur la liste de manuels obligatoires sont utilisés pendant les quatre ans du programme.
- La Coopérative Boréal retourne les livres non achetés à la maison d'édition après un certain temps; les livres devraient donc être achetés dès le début d'une étape.

Partie I

APPELS À L'ACTION DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA (CAP 6.1 ET 7.3)

- L'OIIO exige que les personnes étudiant dans le programme de BSCI acquièrent une connaissance des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (compétence 6.1) et qu'elles préconisent un recours aux connaissances sur la santé et aux pratiques de guérison autochtones en collaboration avec la clientèle (compétence 7.3) (OIIO, 2020).
- Pour ces raisons, le programme de BSCI intègre des activités d'apprentissage et des réflexions sur les rôles que jouent les infirmières et infirmiers relativement à la réconciliation. Certaines activités sont planifiées, et chaque personne étudiante est encouragée à participer aux occasions qui se présentent, planifiées ou non, tout au long du programme.

Partie J

PROCESSUS POUR L'INSCRIPTION À L'EXAMEN D'AUTORISATION (NCLEX-RN Nouvelle génération (NNG))

- À l'étape 8 du programme, le collège va remettre à l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) la liste de nom d'étudiants éligibles pour écrire l'examen d'autorisation
- Les étudiantes recevront un courriel de l'OIIO, ils ont la responsabilité de créer un compte sur le portail en ligne. Utilisez la même épellation de votre nom et les mêmes données démographiques qui ont été remises par le collège. (<https://www.cno.org/fr/inscrivez-vous-avec-le-college/processus-en-ligne-de-demande-dinscription-aupres-de-lordre/>)
- L'étudiante est responsable de payer les frais associés à l'inscription pour écrire l'examen d'autorisation <https://www.cno.org/inscrivez-vous-aupres-de-lordre/frais/frais-de-demande-dinscription-et-droits-dadhesion>

- L'examen de jurisprudence doit être écrit en plus de l'examen d'autorisation
- Le processus d'inscription sera abordé en profondeur durant le programme

Partie K

En cas de situation de fraude dans le programme par exemple remise de document frauduleux, il y aura une suspension du programme sans droit de retour. (Consulter le guide boréal section 7.14 p. 83)

Partie L

ÉVALUATION ET TRAVAUX SOMMATIVES

Afin d'assurer la rigueur académique, l'équité entre les étudiantes et étudiants, ainsi que la conformité aux exigences du programme et aux normes de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO), seuls les travaux et évaluations sommatives identifiés dans le plan de cours seront pris en compte dans l'évaluation finale du cours.

Aucun travail supplémentaire, travail boni ou activité additionnelle visant à augmenter une note finale ne sera offert ou accepté. Cette pratique vise à maintenir la standardisation des évaluations et l'intégrité du programme.

EXIGENCES DES MILIEUX CLINIQUES

Pendant toute la durée du programme, le personnel tente de proposer des occasions de stage dans des milieux variés pour offrir une expérience aussi enrichissante et complète que possible. Généralement, et selon les disponibilités des milieux de stage et les circonstances, les possibilités suivantes sont offertes :

- BSI1004 Stage clinique I – Soins de longue durée et/ou milieu hospitalier
- BSI2004 Stage clinique II – Milieu hospitalier et communautaire
- BSI2007 Stage clinique III – Milieu hospitalier
- BSI3002 Stage clinique IV – Milieu hospitalier – Santé mentale et psychiatrie
- BSI3006 Stage clinique V – Milieu hospitalier et/ou communautaire
- BSI4004 Stage clinique VI – Milieu hospitalier et communautaire
- BSI4005 Stage d'intégration – Stage d'intégration en milieu hospitalier et/ou communautaire

De plus en plus, les milieux cliniques ont des attentes précises pour s'assurer que les personnes étudiantes répondent aux exigences établies pour les soins que tout le personnel infirmier doit respecter. La présence et la participation aux activités d'orientation des milieux de stage sont **OBLIGATOIRES**. Il est à noter que les milieux cliniques se réservent le droit de refuser accès à l'étudiante si l'étudiante a manqué l'orientation. Sans milieu de stage, l'étudiante ne peut pas rencontrer les résultats d'apprentissage. L'orientation pourrait traiter de sujets tels que la santé et la sécurité au travail et les lois et règlements pertinents, la vie privée et la confidentialité dans le cercle de soins, le contrôle des infections, les codes d'urgence, les politiques et procédures et l'usage de technologies comme : MEDITECH Expanse, PointClickCare, CarePoint, Epic, eMAR, la télémédecine et les médias sociaux.

En stage, le professionnalisme est de rigueur en tout temps, ce qui comprend les comportements verbaux et non verbaux et le respect des normes de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO), comme celles liées à la confidentialité. Par exemple, une personne étudiante doit seulement consulter le dossier de ses propres clientes et clients.

Documents de l'OIIO à consulter:

- 1) *Compétences et aptitudes requises pour exercer la profession infirmière en Ontario*: <http://www.cno.org/globalassets/docs/reg/51078.pdf>
- 2) *Code de conduite* : http://www.cno.org/globalassets/docs/prac/59040_code-of-conduct-fr.pdf

Les personnes étudiantes en sciences infirmières, à titre de stagiaires, font partie du personnel infirmier qui doit respecter les attentes énoncées. Les informations demandées ci-dessous permettront d'assurer l'uniformité de la démarche et d'englober les différentes demandes provenant de plusieurs milieux cliniques. On évite ainsi d'avoir à ajouter des certifications et des documents ou à demander aux personnes étudiantes d'autres documents ou des modifications durant les étapes. Les personnes étudiant dans le programme de BSCI doivent avoir, **au début de chaque année** du programme et **avant** d'aller en stage clinique, les informations ou les preuves relatives aux documents propres aux cours suivants :

- BSI1004 (Stage clinique I),
- BSI2004 (Stage clinique II), BSI2007 (Stage clinique III), BSI3002 (Stage clinique IV), BSI3006 (Stage clinique V) BSI4004 (Stage clinique VI), BSI4005 (Stage d'intégration)

Pour être admissible au stage clinique, la personne étudiante doit avoir présenté tous les documents cliniques selon les exigences indiquées par les milieux cliniques. Il incombe à la personne étudiante de présenter tous les documents cliniques requis selon les échéanciers; si les dates limites ne sont pas respectées, la personne étudiante ne pourra pas se présenter en clinique, ce qui représente un échec dans le cours. De plus, la personne étudiante doit garder les copies originales de tous les documents.

Le Collège Boréal se réserve le droit de demander des documents supplémentaires au courant de l'année scolaire pour satisfaire aux exigences des milieux cliniques, du ministère de la Santé ou du ministère des Soins de longue durée.

Voir le tableau Formulaire d'immunisation et documents obligatoires pour la clinique à l'annexe A.

Forme physique

L'étudiante doit faire preuve d'une bonne forme physique. Selon l'OIIO, la prestation de soins exige des aptitudes physiques et de l'endurance. Par exemple, la personne étudiante doit être capable de soulever des poids variés

Langue (voir Annexe F)

1. Il est essentiel **à la sécurité du client** que la personne étudiante puisse comprendre et communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais avec les clients, les familles et les membres du personnel lors des stages cliniques. Afin d'assurer une communication sécuritaire, efficace et professionnelle une évaluation de la communication en anglais est réalisée à chaque stage pratique.

2. Les milieux cliniques sont majoritairement anglophones donc si l'étudiant reconnaît et identifie des défis en anglais avant le début du stage un plan de remédiation pourra être mis en place. En cas de défi important avec la langue, le retrait de stage ou un échec peut avoir lieu. Un plan de remédiation sera mis en place.

Mathématiques et Statistiques

1. Tout au long de ses études au baccalauréat en sciences infirmières, la personne étudiante devra mettre en pratique des concepts de mathématiques. Les mathématiques et les statistiques sont des éléments essentiels à la réussite de la personne étudiante dans le programme du baccalauréat en sciences infirmières.

Signature de la personne étudiante en milieu clinique

La signature de la personne étudiante en milieu clinique : le nom de la personne étudiante au complet ou initiale, suivi des initiales du collège, le nom du programme (Nursing Student) et année d'étude (Y1, Y2, Y3, Y4). Par exemple : Jean Caring CBNSY1 (Collège Boréal Nursing Student Year XX).

Stages cliniques

1. Durant les stages cliniques, la personne étudiante peut s'attendre à effectuer différents quarts de travail comme des quarts de matin, d'après-midi et de nuit.
2. Il est possible que la personne étudiante travaille le samedi et le dimanche dans le cadre de ses stages.
3. Il est possible que la personne étudiante se déplace à l'extérieur de la région à ses frais pour ses stages.
4. Les personnes étudiantes doivent se rendre dans les milieux cliniques et assumer les coûts connexes, tels que les frais de déplacement et de stationnement.
5. En cas d'absence, une pièce justificative (billet de médecin ou d'une infirmière praticienne ou preuve de présence à des funérailles) est requise.
6. Dans certains cours de stage clinique, la personne étudiante effectuera toutes ses heures cliniques à l'intérieur d'une période allouée. Une semaine supplémentaire permettra de reprendre les heures liées à des absences cliniques motivées, selon la politique.
7. Dans l'intérêt du public et pour sa protection, les personnes étudiantes doivent arriver préparées pour que leur stage clinique se passe bien. La préparation nécessite par exemple de réaliser toutes les recherches de diagnostic de la clientèle, les recherches de médicaments et un plan journalier. La personne étudiante qui n'est pas préparée sera refusée à la journée de stage, et l'absence sera notée.

8. ÉCHEC (EC)

Note donnée pour le stage si la personne étudiante ne se conforme pas aux exigences. La note « Échec » sera automatiquement attribuée dans les situations suivantes :

- a) Si l'agence se plaint formellement (par écrit ou verbalement) de la performance de la personne étudiante;
- b) Si la personne étudiante occasionne plus de travail dans l'agence qu'il n'apporte d'aide;
- c) Si la personne étudiante manque à l'éthique professionnelle pendant le stage; *
- d) S'il y a un bris au droit privé de l'agence ou dommage, vol;
- e) Si la personne étudiante n'atteint pas de façon fiable et cohérente les objectifs / résultats d'apprentissage du stage clinique tels qu'énumérés dans la grille d'évaluation la personne étudiante sera à risque d'échec*;

* On s'attend à ce que la personne étudiante atteigne un minimum de 3 dans les éléments critique d'ici la fin du stage pour réussir.

f)

* Si l'étudiante fonctionne à un niveau inférieur, le professeur clinique en consultation avec le personnel du Collège, se réserve le droit de retirer immédiatement l'étudiante du stage et de lui attribuer la note « Échec ».

- g) On s'attend à ce que la personne étudiante atteigne un minimum de 3 dans les éléments critique d'ici la fin du stage pour réussir.

9. BSI4005 : Le processus d'évaluation de milieu et de fin de stage est un exercice qui se fait avec trois personnes : la personne surveillante du milieu clinique (préceptrice ou précepteur), la personne-ressource de stage du Collège* et la personne étudiante. Les défis identifiés, lorsque pertinents, sont discutés et documentés formellement à la mi-étape. Un plan de remédiation est mis en place au besoin. Le formulaire d'évaluation final est rempli par les partis impliqués. Il incombe à la personne-ressource de stage du Collège* de déterminer et d'inscrire la note finale pour le stage.

* Si la performance de la personne étudiante n'est pas satisfaisante, la personne-ressource pour les stages du Collège se réserve le droit de retirer immédiatement celle-ci du stage et de lui attribuer la note « Échec ».

Procédure et frais associé à la soumission de la documentation de stage :

1. Le Collège Boréal s'est engagé avec Synergy Gateway à vous donner accès à Verified- une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, de vérification et de rapport pour toutes les exigences liées à votre (vos) stage(s) clinique(s). Vous devrez remplir un service de vérification électronique des exigences (VEE/ERV) dans l'application **Verified** pour recevoir l'autorisation de débuter votre stage.
2. SVP, consulter l'annexe AA pour les détails et étapes à suivre

Partie A

Fiche d'immunisation avec preuves

A la rentrée de la **première année**, la personne étudiante au Collège Boréal doit présenter des preuves qu'elle a reçu les immunisations suivantes selon les consignes partagées dans la correspondance et lors de l'orientation au programme.

1. La vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (MMR/ROR) durant l'enfance doivent être à date. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle est protégée contre ces maladies contagieuses à la rentrée de la première année du programme (première étape); titrage ou documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin
2. La vaccination administrée contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et le polio (DPT/DTC et polio) durant l'enfance doivent être à date. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle est protégée contre ces maladies contagieuses à la rentrée de la première année du programme (première étape);
3. a) La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle a reçu le vaccin Tdap/dcaT (documentation d'une dose d'adulte de diphtérie, tétanos et coqueluche après l'âge de 18 ans – la dose adulte (Tdap/dcaT ou Adacel,) doit être administrée en plus que la dose adolescente (Td) (pour satisfaire à l'exigence « Ontario Hospital Association” OHA (Dec 2015)

- b) La vaccination contre la diphtérie et le tétanos (Td) doivent être à date. Il est important de noter que cette série d'immunisations Td doit être mise à jour chaque 10 ans; (NB Td seulement si le vaccin de Tdap/dcaT a été administré depuis plus que 10 ans)
4. Vaccin contre l'hépatite B.
 - La personne étudiante qui n'a jamais reçu ce vaccin doit démontrer la preuve qu'elle a débuté ce processus d'immunisation contre l'hépatite B durant la première étape.
 - La personne étudiante qui a déjà reçu le vaccin, par exemple au niveau d'études primaires, doit s'assurer de faire la preuve d'immunisation par un test sanguin, et fournir ses résultats par la suite.
 - La personne étudiante qui a reçu le vaccin depuis plus de 5 ans doit faire la preuve de protection courante contre l'hépatite B et montrer la preuve de titrage (à répéter chaque 5 ans).
5. Varicelle (chicken pox), la personne étudiante doit démontrer une preuve d'immunité soit en ayant reçu un vaccin (2 doses) ou avoir une preuve sérologique;
6. Test Tuberculine (TB) - 2 étapes, ensuite 1 étape et/ou radiographie thoracique complétée dans les 12 derniers mois est nécessaire dans le cas de test positif. N.B. Pour être exemptée du Test à la Tuberculine (TB) à 2 étapes, une preuve doit être fournie. Certaines agences peuvent également exiger un test de suivi à 1 étape plus fréquemment (par exemple, aux 6 mois);
7. La personne étudiante doit recevoir le vaccin contre la grippe, qui est disponible en octobre ou en novembre;
8. La personne étudiante doit être pleinement vaccinée contre la COVID-19 (selon les mises à jour de Santé publique).

Après la première année du programme et pour chaque année subséquente, l'étudiante doit présenter sa preuve d'immunisation annuelle pour les immunisations suivantes :

- Tétanos (Td) (derniers 10 ans);
- Test Tuberculine (TB) – une étape seulement ou radiographie thoracique réalisée dans les 12 derniers mois dans le cas de test positif. Certaines agences peuvent exiger ce test plus fréquemment;
- Vaccin contre la grippe – lorsque disponible en octobre ou en novembre;

Partie B

Certificat de Réanimation Cardiorespiratoire (RCR) et de premiers soins

- RCR (première année) et Soins immédiats en réanimation (SIR). Niveau C avec DEA ISS/SIR- (Défibrillateur externe automatisé et Intervenant de soins de santé/Soins immédiats en réanimation) (*en anglais* : Heath Care Provider HCP or Basic Life Support BLS et Automatic external defibrillator AED).
- RCR (2^e, 3^e et 4^e année) re-certification RCR. Niveau C avec ISS et DEA. (*en anglais* : HCP & AED).
- Premiers soins (à chaque 3 ans) si valide; par exemple, Secourisme général, Premiers soins ou Sauvetage SRSC.
- À noter les formations en ligne ne sont pas acceptées.

Partie C

Casier judiciaire - La vérification judiciaire avec secteur vulnérable « *vulnerable sector check* » (généralement obtenu chaque 3 à 6 mois ou chaque année selon les exigences des milieux de stage).

- L'attestation de la vérification du casier judiciaire favorise la protection de la population, car elle permet au Collège de recenser les personnes avec un casier judiciaire, qui pourraient ne pas être aptes à exercer la profession conformément aux normes de sécurité et de déontologie.
- Si la personne étudiante est visée par une procédure en cours pour toute infraction lors d'un stage clinique, elle doit en informer le Collège Boréal.
- Le Collège se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le stage lorsqu'une personne étudiante est impliquée dans une procédure en cours.
- N.B. La période d'attente pour l'obtention du casier judiciaire varie d'une municipalité à l'autre. Cela peut prendre entre 1 semaine et 4 mois pour recevoir la vérification du casier judiciaire. Il faut donc s'y prendre d'avance pour obtenir cette preuve. Si vous avez besoin d'une lettre, contactez le bureau du registraire.
- Veuillez noter que le casier judiciaire du site web Certn www.mycrc.ca, <https://www.tritoncanada.ca/> et <https://mybackcheck.com/Public/Login.aspx> ne seront pas acceptés par le programme de BSCI.

N.B. Il est à noter que les milieux cliniques se réservent le droit de refuser l'accès à la personne étudiante si celle-ci a un casier judiciaire positif (antécédents criminels). Ceci veut donc dire qu'un casier judiciaire positif peut empêcher l'obtention du diplôme si les résultats d'apprentissages du programme ne sont pas rencontrés à cause de stages manqués.

À chaque début d'année scolaire, la personne étudiante doit présenter sa preuve de la vérification de son casier judiciaire, et selon les exigences des institutions du Centre d'Information de la Police Canadienne (CIPC). Pour que la personne étudiante puisse suivre des stages cliniques, le casier judiciaire doit être remis par l'entremise de Verified- une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, qui fera la vérification et de rapport pour toutes les exigences liées à votre (vos) stage.

N.B. Un casier judiciaire positif qui est en processus de révision par le système juridique ne sera pas accepté par le programme.

La candidate qui vise l'obtention d'un certificat d'autorisation en Ontario doit savoir que les antécédents criminels peuvent empêcher l'obtention du certificat selon les règlements de l'Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (OIIO) et la loi sur les professions de la santé réglementées (voir fiche d'information de l'OIIO intitulée « Attestation de vérification de casier judiciaire du CIPC »). <http://www.cno.org/fr/inscrivez-vous-avec-le-college/criteres-dadmissibilite/infractions-et-decisions-anterieures---sante-et-conduite/obligations-en-matiere-de-divulgateion/verification-dantecedents-judiciaires/>

Directives importantes de l'OIIO

L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario est l'organisme qui établit des critères d'admission à la profession. La mission de l'OIIO est de réglementer la profession infirmière afin de protéger le public. Parmi les critères d'admission, il y a des éléments spécifiques pour améliorer la sécurité du public:

- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction criminelle ou d'une infraction aux termes de la Loi sur les stupéfiants ou de la Loi sur les aliments et les drogues;
- ne pas avoir été l'objet d'allégations de manquement professionnel, d'incompétence ou d'inaptitude ni être présentement l'objet d'audience à cet égard en Ontario ou ailleurs;
- ne pas souffrir d'une affection ou d'un trouble physique ou mental qui pourraient nuire à la pratique professionnelle et nuire à la sécurité des clients (l'aptitude à exercer la profession).

Tiré de la fiche d'information de l'OIIO, intitulée « Déclaration de conformité aux critères d'admission » <http://www.cno.org/fr/inscrivez-vous-avec-le-college/guides-sur-linscription/canada-hors-de-lontario/criteres-dadmissibilite-des-ia-et-iaa/>

Partie D

Certificat sensibilisation des travailleurs à la santé et la sécurité en 4 étapes de la loi 18 (chaque 2 ans)

« En vertu du règlement Sensibilisation à la santé et la sécurité au travail et formation pris en application de la [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) de l'Ontario, tous les travailleurs et superviseurs doivent suivre une formation en matière de santé et de sécurité. Le règlement est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014 » (mise à jour le 21 mars, 2025) :

<http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/training/workers.php>. et le 14 mars 2017 (mise à jour 29 juin, 2022) <https://www.ontario.ca/fr/document/guide-de-la-loi-sur-la-sante-et-la-securite-au-travail>

La directive stipule que les personnes étudiantes doivent compléter un cours en ligne et remettre une copie du certificat avant de débiter leur placement en milieu clinique. Voici les liens pour compléter cette certification.

Voici le site web pour la formation en anglais et français :

<http://www.labour.gov.on.ca/english/hs/training/index.php>

<http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/training/index.php>

Voici les étapes à suivre afin d'accéder à la formation

- a) choisi « Sensibilisation des travailleurs à la santé et la sécurité au travail en 4 étapes »
- b) va à la section « Module d'apprentissage en ligne »
- c) clic sur « Accéder au module d'apprentissage en ligne »
- d) imprime la preuve que la formation a été complétée.

Partie E

CERTIFICAT de SIMDUT- Formation SIMDUT (à chaque année)

La formation sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) est un prérequis aux stages et est offerte en ligne ou par le Collège Boréal (Brightspace)

Un certificat valide est nécessaire (depuis les derniers 6 mois) à chaque année.

Partie F

Preuve du « N95 » fit test (essai d'ajustement du masque) (à chaque 2 ans)

Le test « *Mask fit* » ou l'essai d'ajustement du masque doit être effectué tous les 2 ans.

N.B. Ce test doit être refait si la personne a eu un changement de poids qui a affecté son visage. Les hommes doivent le refaire s'ils ont fait pousser une barbe ou s'ils l'ont rasée. Certains établissements offrent ce service. Les frais varient d'un endroit à l'autre.

Partie G

Cours sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections (IPAC) (à chaque 2 ans) (imprimer les 6 certificats)

« Ce programme d'apprentissage électronique à l'intention des travailleurs de la santé procure une formation, des outils et des pratiques exemplaires sur les pratiques de base et précautions en vue d'aider à se protéger et à protéger leurs clients contre les infections. » Tiré du site web.

<https://www.publichealthontario.ca/fr/education-and-events/online-learning/ipac-courses>

Consulter **Annexe A** pour les étapes à suivre afin d'accéder à la formation. Tu dois imprimer les 6 certificats comme preuve que la formation a été complétée.

Partie H

Travailler ensemble : Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et le code des droits de la personne

(Accessibility for Ontarians with Disabilities Act & the Code Training Package (AODA)
(à chaque 2 ans)

« Cette loi établit un processus pour l'élaboration et l'application de normes d'accessibilité pour les personnes handicapées ». Tiré du site web le 16 juillet 2016 <https://www.ontario.ca/fr/page/propos-des-lois-sur-laccessibilite>

- a) La formation loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et sur le Code des droits de la personne de l'Ontario (offerte gratuitement au Collège via Brightspace)

Partie I

Violence au travail et le harcèlement en milieu de travail / Harassment & Violence in the Workplace (à chaque 2 ans) (cours disponible sur Brightspace ou D2L) à imprimer certificat.

« La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) de l'Ontario énonce les droits et les devoirs de toutes les parties présentes dans le lieu de travail en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail ». La loi s'applique également à la violence et le harcèlement au travail. Tiré du site web avril 2017 (mise à jour 24 mars 2025) <https://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/wpvh/introduction.php>

- a) La formation sur la Violence au travail et le harcèlement en milieu de travail (disponible sur Brightspace/D2L)

Partie J

Exigences des milieux cliniques (voir Annexe A)
Étape 1 : 1re année du programme
Le dossier ayant trait notamment à l'immunisation et à la formation en RCR, etc., doit être à jour et remis selon l'échéancier, et ce, avant le premier stage clinique. La personne étudiante qui manque une composante(s) d'immunisation ou autre ne peut pas participer au stage clinique. L'obtention des certificats est une exigence et ceux-ci doivent être remis avant la date qui vous sera communiquée.
Étape II à VIII: 2 ^e 3 ^e 4 ^e année du programme
Les preuves liées aux documents ou aux certificats mentionnés ci-haut doivent être remises en juin pour que les stages cliniques puissent débuter en septembre. La personne étudiante qui manque une composante(s) d'immunisation ou autre ne peut pas participer au stage clinique.
*** N.B. Nous souhaitons vous aviser que certains documents exigés pour les stages, notamment le casier judiciaire et les analyses sanguines , peuvent nécessiter un délai de traitement important . Il est de la responsabilité de la personne étudiant(e) de faire les démarches le plus tôt possible , afin d'éviter tout retard pouvant compromettre l'accès au stage. ***

Partie K

Absences aux stages cliniques

BSI1004, BSI2004, BSI2007, BSI3002, BSI3006, BSI4004 (Stages cliniques II à VI) et BSI4005 (Stage d'intégration)

- La présence au stage est obligatoire. En cas d'absence, il faut communiquer avec l'établissement où le stage prend place et avec la professeure ou le professeur clinique et la personne coordonnatrice ou la personne-ressource du programme de BSCI avant le début de la journée de stage, ou dès que possible, et donner la raison de l'absence. Au retour, une note de médecin ou une preuve appropriée est requise pour prouver que l'absence est motivée.
- La procédure pour continuer le stage clinique à la suite d'une absence est la suivante :
 - Pour BSI 1004, BSI2004, BSI2007, BSI3002, BSI3006 et BSI4004 (Stages cliniques II à VI) : En cas d'absence, la personne étudiante doit prendre rendez-vous avec la personne coordonnatrice ou la personne-ressource du programme et la rencontrer avant de pouvoir reprendre le stage la semaine suivante. Elle doit présenter sa preuve à la personne coordonnatrice lors de cette rencontre. Par exemple, si la personne étudiante est absente un mardi et peut retourner en clinique le mercredi, elle communique ce fait à la professeure ou au professeur clinique et à la personne coordonnatrice ou la personne-ressource avant le début du quart de travail et présente sa preuve à la professeure ou au professeur afin de pouvoir commencer son quart de travail. Elle doit ensuite prendre rendez-vous avec la personne coordonnatrice ou la personne-ressource comme indiqué plus haut.
 - b) Pour BSI4005 (Stage d'intégration) : Il faut présenter la preuve à la préceptrice ou au précepteur et ensuite à la professeure liaison et à la coordonnatrice ou personne ressource.
 - Aucune exception n'est permise; le temps perdu lors d'une absence doit être repris. Toutes les heures de stage doivent être effectuées pour atteindre les résultats d'apprentissage du cours « Stage ». Les heures manquées ne peuvent être reprises que si la personne étudiante ne présente pas de risque d'échec. Le temps perdu en raison d'une absence motivée sera repris à la fin de l'étape.

- À son retour après une absence, la personne étudiante doit rattraper ses travaux comme la rédaction et la revue des notes anecdotiques.
- Toute absence à un stage clinique, jusqu'à concurrence du nombre maximal d'heures indiqué ci-dessous, doit être rattrapée à la fin du semestre, en plus de l'orientation à l'unité de soins, s'il y a lieu. Chaque personne étudiante doit assumer les coûts de la reprise du temps manqué. Celles qui ont **dépassé le nombre d'heures maximales** se verront automatiquement attribuer un échec dans leur dossier.
 - BSI 1004 Stage clinique I : 12 heures
 - BSI 2004 Stage clinique II : 13 heures
 - BSI 2007 Stage clinique III : 13 heures
 - BSI 3002 Stage clinique IV : 13 heures
 - BSI 3006 Stage clinique V : 13 heures
 - BSI 4003 Stage clinique VI : 13 heures
 - BSI 4005 Stage d'intégration : 15 heures

À noter : Les heures indiquées représentent l'équivalent d'une semaine de stage.

- Dans le cadre d'une rotation en milieu communautaire, diverses activités, rencontres et expériences sont planifiées à des moments fixes et sont comptés comme des heures de stage obligatoire. Toute absence à ces activités doit être reprise, conformément à la politique du programme concernant les heures de stage manquées. Seules les périodes réservées à la planification individuelle offrent une certaine flexibilité dans l'horaire
- L'équipe du programme prend toutes les décisions liées aux absences aux stages cliniques et se réserve le droit de tenir compte ou non des circonstances exceptionnelles d'une personne étudiante, le cas échéant.
- La personne étudiante doit réussir les stages à la fin de chaque étape pour poursuivre le programme de BSCI dans l'année courante. Les stages sont un élément essentiel du programme basé sur les normes professionnelles et les critères d'admission à la profession de l'OIIO.

BSI 4005 Stage d'intégration

- Les absences répétées entravent l'atteinte des résultats d'apprentissage et augmentent ainsi le risque d'échec. De ce fait, les heures manquées en stage dans toutes les circonstances doivent être reprises sans exception. Dans le cas où l'intégralité des heures de stage n'a pas été effectuée dans la période fixée par le collège, que ce soit à cause de la personne étudiante elle-même ou des contraintes de l'agence, la personne étudiante sera en situation d'échec et devra refaire un stage au complet dans un délai déterminé par le collège.

Partie L

Documentation de la pratique des techniques de laboratoire et passeport

Le passeport est un document papier qui tient compte de toutes les techniques de laboratoires et de compétence qui ont été effectuées par la personne étudiante durant tous les cours avec des laboratoires et durant le laboratoire ouvert. La documentation du nombre de cette pratique/répétition des techniques est nécessaire afin de permettre à l'étudiante de passer à l'évaluation sommative.

- Si la personne étudiante ne peut pas prouver qu'elle a effectué le nombre minimal d'essais de techniques, elle sera refusée le privilège de se faire évaluer. La note de l'évaluation en question sera alors **zéro (0)**.
- Une date d'échéance précise pour les évaluations de certaines tâches sera indiquée par le personnel enseignant.

Note concernant le passeport :

Rôles et responsabilités de la personne étudiante.

- Identifier tes compétences pratiquées durant la journée de laboratoire et le laboratoire ouvert en utilisant les formulaires appropriés. Ceci doit être remis pour être approuvé par le professeur ou technologue avant la fin de la session de laboratoire.

Partie M

Gentle Persuasive Approach

Cette formation d'une journée sera offerte lors de la première année du programme. Elle vous permettra d'apprendre comment prévenir et gérer des situations où les clientes ou clients sont désorientés, atteints de démence et susceptibles de démontrer des comportements perturbateurs ou agressifs. Cette formation est payante. À noter que les heures de la formation compteront comme des heures de stage clinique (stage clinique BSI 1004).

Partie N

Trousse de laboratoire pour les cours pratiques

La trousse de laboratoire est un outil essentiel qui contient des items dont vous avez besoin durant le laboratoire du cours de laboratoire et le laboratoire ouvert. Cette trousse **obligatoire** est à commander selon les consignes données au début de l'année académique. Chaque jour en laboratoire, assurez-vous d'avoir cette trousse avec vous. Elle vous aidera à vous sentir prête et confiante dans vos apprentissages et vos pratiques.

POLITIQUE RELATIVE AUX UNIFORMES

L'étudiante doit porter l'uniforme spécifique au programme de Baccalauréat en sciences infirmières qui est à commander selon les consignes données au début de l'année académique. La personne étudiante doit porter **chaque jour** cet uniforme, propre et bien repassé que ce soit en milieu de stage ou en laboratoire.

N.B. Les souliers de l'uniforme ne doivent pas être portés à l'extérieur.

Un uniforme clinique (« scrubs ») complet comprend :

- ☐ L'uniforme spécifique au programme de BSCI acheté selon les consignes données;
- ☐ une paire d'espadrilles propres blanches ou gris pâle avec lacets propres ou des souliers d'infirmière complètement blancs; les souliers antidérapant « Hawkwel slip resistant nursing shoes » est obligatoire pour les étudiants du campus de Toronto (exigence des milieux de stage)
- ☐ une épinglette ou un insigne avec son nom et le nom du Collège Boréal, porté au côté gauche de la poitrine (celui-ci doit être commandé à la Coopérative Boréal);
- ☐ un stylo noir et un stylo rouge; un calepin; un marqueur à tableau blanc;
- ☐ une montre munie d'une aiguille pour les secondes;
- ☐ un stéthoscope.

N.B. La personne étudiante peut de **se changer** et mettre son uniforme lorsqu'elle arrive **en milieu clinique** ou elle peut arriver en milieu clinique avec son uniforme. Certaines institutions de stage peuvent exiger que l'uniforme soit mis en milieux cliniques. Par contre, la personne étudiante **doit toujours se changer avant son départ du milieu clinique**, afin de diminuer les risques de transmission des infections.

Ce qui est permis :	Ce qui est défendu :
- cheveux hors du visage ou attachés et montées, la longueur ne dépassant pas le collet; - uniforme bleu sarcelle « teal » du programme de BSCI du Collège Boréal, propre pour chaque jour de travail; - sarrau de couleur solide en coton (pas de motif); - maquillage léger; - seulement une paire de petites boucles d'oreilles soit en or, en argent ou des perles; - déodorant; - barbe courte et propre - chemise à manche courte en bon état (T- shirt) noir, propre, qui ne dépasse pas l'uniforme	- camisoles avec motifs qui dépassent l'uniforme; - chandail / capuchon « hoody »; - tatouages inappropriés; - ongles longs, vernis à ongles; - parfums ou eau de cologne; - aucune bague ou collier; - boucles d'oreilles de couleur ou en anneaux; - boucles d'oreilles aux endroits autres que sur les lobes des oreilles; - sabots, « crocs, » souliers malpropres ou avec des courroies; - gomme à mâcher; - manches longues pour les hauts d'uniformes; - chandail à col roulé (turtle neck) - odeurs corporelles désagréables.
N.B. La personne étudiante qui ne respecte pas le code vestimentaire sera demandée de quitter la clinique ou le laboratoire pour rectifier le problème. Les heures d'absences vont affecter la note clinique ou de laboratoire.	

Uniforme communautaire (2,3,4 années)

La personne étudiante doit porter l'uniforme désigné pour les stages en milieu communautaire dans le cadre du programme de Baccalauréat en sciences infirmières. Le haut de l'uniforme doit être acheté à la Coopérative du Collège Boréal selon les consignes fournies au début de l'année académique. Il doit être propre, bien repassé et porté tous les jours de stage en communauté.

L'uniforme communautaire comprend :

- Un polo à manches courtes de couleur bleu sarcelle (teal) portant les logos choisis par le programme, acheté à la Coopérative du Collège Boréal;
- Un pantalon noir uni propre et de style professionnel. Les pantalons de type legging ou de survêtement (jogging/sweatpants) ne sont pas permis;
- Une paire d'espadrilles propres, fermées, de couleur unie et neutre, offrant un bon soutien pour la marche. Exemples de couleurs acceptées : noir, gris, beige, brun, blanc ou bleu marine.
 - Les chaussures ne doivent pas comporter de motifs voyants, de logos brillants ou d'éléments décoratifs excessifs.
 - En hiver, il est permis de porter des bottes d'hiver pour se rendre sur les lieux de stage. Toutefois, la personne étudiante doit prévoir porter des chaussures appropriées à l'intérieur qui suivent ces directives.
- Le port de l'uniforme clinique (« scrubs ») n'est pas permis en milieu communautaire, sauf indication contraire donnée par le professeur du cours clinique.
- Les mêmes règles de présentation personnelle (tableau ci-haut de ce qui est permis et défendu) s'appliquent à sa présentation en milieu communautaire.
- La personne étudiante qui ne respecte pas la tenue vestimentaire exigée en milieu communautaire devra quitter le lieu de stage afin de rectifier la situation. Les heures manquées seront comptées comme du temps d'absence clinique et seront alors assujetties aux politiques d'absence en stage clinique.

POLITIQUE POUR RAPPORTS DE BLESSURES EN STAGE CLINIQUE

Lorsqu'un incident a lieu en milieu clinique (ex. une blessure d'aiguille, une chute, etc.), la personne étudiante doit avertir la professeure (si elle est sur les lieux) et ensuite se rendre au Service de santé de l'institution de soins ou à l'urgence de l'hôpital immédiatement. Elle doit aussi remplir les formulaires d'incident de l'institution/ou milieu clinique et ceux du Collège Boréal dès que possible.

Lors du stage d'intégration (BSI 4005), la personne étudiante doit communiquer avec la préceptrice et ensuite la professeure liaison aussitôt que possible.

POLITIQUE POUR RAPPORTS DE BLESSURES SUR LES LIEUX DU COLLÈGE BORÉAL

La gestion immédiate d'un accident ou d'un incident a pour but d'assurer la sécurité immédiate de toutes les personnes impliquées. Normalement le professeur accompagne la personne étudiante et gère la situation immédiate. Dès que possible, cette personne communique avec la personne responsable au Collège (gestion, coordonnatrice, professeur-liaison, santé et sécurité) pour communiquer l'incident et pour s'assurer que les suivis appropriés sont en mis en œuvre.

POLITIQUE LORS D'INCIDENTS OU D'ERREURS DANS L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS DU PROGRAMME DE BSCI (cumulatif sur la durée du programme)

Lorsqu'une erreur dans l'administration des médicaments a lieu en milieu clinique, la personne étudiante doit avertir la professeure ou la préceptrice immédiatement. La personne étudiante et la professeure doivent avertir les personnes appropriées et compléter la documentation exigée par les milieux de stages.

En plus, c'est impératif d'aviser tout incident ou erreur de médicament à la coordinatrice ou la personne-ressource du Collège Boréal, dans le plus bref délai. Le programme ainsi que la Gestionnaire programme de soins infirmiers est responsable de revoir, d'analyser et d'instaurer un plan d'action (selon le cas) pour chacun et l'ensemble des incidents et erreurs.

Incident : toute action reliée à la préparation et à l'administration des médicaments pouvant mener à une erreur de médicament si la professeure ou le personnel de l'agence n'était pas intervenu.

Exemple : n'a pas complété sa recherche de médicaments avant sa préparation; n'a pas évalué le client avant l'administration du médicament (par exemple prendre pouls ou tension artérielle); n'a pas vérifié l'identité du client; a choisi la mauvaise seringue pour l'injection; n'a pas fait la vérification de l'ordonnance ou a mal interprété, etc.

N.B. À sa discrétion, le programme de BSCI se réserve le droit de considérer un incident comme une erreur selon le type d'incident et les circonstances.

N.B. Trois incidents équivalent 1 erreur.

Erreur : faute identifiée après que le médicament a été administré. Cette faute peut être commise lors de la préparation ou de l'administration du médicament.

Durant le programme de **Baccalauréat en sciences infirmières**, les incidents et les erreurs de médicaments vont être gérés de la façon suivante :

Erreur #1 : contrat de période d'essai (*probation*) avec remédiation

Erreur #2 : contrat et échec du cours

Erreur #3 : retrait du programme

N.B. À sa discrétion, le Collège Boréal se réserve le droit de retirer une étudiante du cours ou du programme à n'importe quel moment selon le type d'erreur et les circonstances. Le document sera inséré dans le dossier de l'étudiante.

Conséquences lors d'une erreur :

La personne étudiante doit :

1. informer les personnes appropriées et compléter la documentation exigée dans le milieu de stage.
2. remplir le formulaire erreur évité de justesse (incidence et/ou erreur de médicaments) du Collège Boréal (voir Annexe B);
3. rédiger une réflexion sur l'erreur (minimum de 2 pages);
4. lire les normes de l'OIIO sur « L'administration des médicaments » au site [Médicaments](#)
5. au site web de l'OIIO, compléter les questions qui se retrouvent sous l'onglet « Educational Tools ». Choisir « Medication Decision Tool » et ensuite sélectionner « safety » et « competence » sur le diagramme et remettre la preuve à la professeure. [Medication Decision Tool](#)
6. lire les politiques de l'institution de soins sur l'administration des médicaments.

*****Les incidents et les erreurs de médicaments menacent la sécurité et le bien-être de la clientèle. Ceci va affecter la réussite de l'étudiante en milieu clinique. *****

ÉVALUATION DES COMPOSANTES PRATIQUES CLINIQUES

Les rétroactions orales et écrites entre la personne étudiante et la professeure ou le professeur ainsi que les évaluations mi-rotation et finales aident à déterminer la progression de celle-ci.

Lors des stages cliniques, la personne étudiante prépare des **notes anecdotiques** et une auto-évaluation en notant ses points forts et ses points à améliorer et en indiquant des stratégies d'amélioration. La professeure ou le professeur prépare aussi des notes anecdotiques chaque semaine; elle cible les forces et les faiblesses de la personne étudiante et en discute avec elle selon les besoins. Ces notes sont incorporées au dossier de la personne étudiante.

Chaque personne étudiante reçoit régulièrement de la rétroaction concernant son rendement lors de chacun des stages cliniques. Cette rétroaction peut être orale ou écrite, sous forme de notes anecdotiques. **Il incombe à la personne étudiante de lire, signer et commenter** les notes anecdotiques de la professeure ou du professeur.

Les notes anecdotiques, préparées chaque semaine par la professeure ou le professeur et la personne étudiante, sont une réflexion sur les apprentissages. Celles de la professeure ou du professeur servent à aviser les personnes étudiantes chaque semaine de leurs progrès et des points faibles à améliorer. La personne étudiante doit se familiariser avec le contenu des notes anecdotiques, poser des questions et se responsabiliser face aux commentaires émis. Elle doit montrer une certaine progression d'une semaine à l'autre. En consultant les notes anecdotiques, comme demandé, les personnes étudiantes sont informées de leur rendement en clinique et ne devraient pas être surprises lors des évaluations.

Veuillez noter que le professionnalisme est essentiel à la pratique des soins infirmiers et est donc

une attente en milieu clinique. Il est important de comprendre que vous êtes des invitées dans les milieux cliniques et qu'un manque de respect aura une incidence sur votre réussite.

Une collecte de données et un plan de soins doivent être remis périodiquement. Ces travaux sont essentiels au développement de la pensée infirmière. Des barèmes et des échéanciers sont fournis au début de chaque étape.

Chaque collecte de données et plan de soins clinique doit être réalisé de façon originale et authentique à partir de la situation clinique vécue par l'étudiante. L'utilisation, la reproduction, le partage ou la modification d'une ancienne collecte de données ou d'un ancien plan de soin est considérée comme un acte de plagiat et peut entraîner des sanctions conformément aux politiques d'intégrité intellectuelle du Guide Boréal.

En milieu de stage, la personne étudiante doit communiquer de façon compétente avec la clientèle et les membres du personnel oralement et par écrit, en français et en anglais.

À la fin de chaque stage clinique, l'auto-évaluation que réalise la personne étudiante est incorporée à l'évaluation finale de stage faite par la professeure ou le professeur. Ces évaluations ainsi que l'évaluation de l'anglais faite par la professeure ou le professeur sont, par la suite, conservés dans le dossier de la personne étudiante.

L'évaluation finale écrite est basée sur :

- a) les rétroactions verbales;
- b) les rétroactions écrites (notes anecdotiques de la professeure ou du professeur et de la personne étudiante);
- c) une progression constante et cohérente dans l'atteinte de l'ensemble des objectifs et résultat d'apprentissage du stage clinique;
- d) l'habileté à communiquer oralement et par écrit de façon compétente en français et en anglais;
- e) les travaux exigés en stage clinique, par exemple les recherches de diagnostics, réflexion, collecte de données et le plan de soins;
- f) l'auto-évaluation de la personne étudiante;
- g) la présence au stage;
- h) le formulaire d'évaluation du stage clinique;
- i) les incidents et les erreurs de médicaments;
- j) la rétroaction des milieux de stage.

Note sur les éléments critiques de stage

Lors des stages, les personnes étudiantes doivent atteindre les objectifs de stage propres au Baccalauréat en sciences infirmières. Les éléments essentiels relatifs aux stages doivent être respectés pour protéger la sécurité de la clientèle et de leur famille. Ils comprennent notamment les attentes de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario. Lorsque ces éléments essentiels ne sont pas respectés, les personnes étudiantes présentent un risque d'échec et peuvent être suspendues immédiatement du stage clinique.

ÉLÉMENTS CRITIQUES :

Dans l'intérêt et la protection du public, la personne étudiante doit intégrer les normes et les politiques suivantes à sa pratique infirmière afin de poursuivre sa formation dans le programme		
---	--	--

Participation à des activités illégales.	☐ oui	☐
non		

Présentation de toute la documentation clinique selon l'échéancier ♦ ☐ oui ☐ non
La personne étudiante:
1. Respecte la présence obligatoire en milieu clinique.
2. Respecte l'intimité et la confidentialité et ses engagements envers les clients en toutes circonstances.
3. Respecte les normes et directives de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) et les principes de la déontologie.
4. Est imputable pour ses décisions et ses actions.
5. Démonstre sa capacité d'interagir correctement en français et en anglais oralement et par écrit.
6. Prodigue des soins en respectant les normes de pratique et ses limites quant à son statut d'étudiante.
7. Assure en tout temps sa sécurité, la sécurité des clients et celle de l'équipe de soins.
8. Démonstre une communication verbale et un comportement non verbal appropriés en tout temps.
9. Démonstre une aptitude à exercer la profession en réfléchissant sur sa propre santé et son bien-être, en identifiant quand elle ne devrait pas exercer (par exemple ne pas pratiquer lorsqu'affaibli par une substance, une maladie physique ou mentale)
10. Effectue les techniques de soin stériles en se préparant et en respectant les principes de stérilité. ♦♦
11. Suis les 6 biens lors de l'administration de médicaments et administre les médicaments Sans erreur. ♦♦
* On s'attend à ce que la personne étudiante atteigne un minimum de « 3 » pour chacun de ces éléments dans l'évaluation finale pour répondre aux attentes énoncées.
* Il est critique de ne pas participer à des activités illégales afin de satisfaire les attentes pour ces éléments. *
♦Si l'échéancier n'est pas respecté, la personne étudiante ne pourra pas se rendre en stage. Ceci représente un échec du cours.
♦♦ Ces éléments seront évalués lorsque ceux-ci s'appliqueront.
N.B. La personne étudiante est responsable de s'assurer de connaître les exigences identifiées précédemment.

La personne étudiante qui contrevient aux exigences susmentionnées (éléments 1 à 11 et participation à des activités illégales) court un risque d'échec et pourrait être suspendue de ses stages cliniques.

N.B. Le succès de la personne étudiante dépend aussi de sa **progression constante** et **cohérente** dans l'atteinte de l'ensemble des objectifs et résultat d'apprentissage du stage clinique.

GUIDE BORÉAL

La personne étudiante doit se référer au Guide Boréal de l'année courante pour toutes les directives et les politiques retrouvées sur le site Web du Collège Boréal. (Veuillez consulter Le Guide Boréal sur le site web du collège).

Puisque le programme BSCI est règlementé par l'OIIO, il peut y avoir des exigences particulières qui vont au-delà des directives et procédures du Guide Boréal et sont notées dans ce Guide de programme. Si tel est le cas, le Guide de programme prend préséance sur le Guide Boréal.

Annexe A : Année 1, 2 et 3 du programme BSCI
Formulaire d'immunisation et de documents obligatoires pour les stages.
(Automne 2026- Hiver 2027)

DOCUMENTATION (obligatoire et exigence)	DATE
Attestation judiciaire/Criminal record check (secteur vulnérable). Si vous avez besoin d'une lettre, contactez le bureau du registraire. (q 3 à 6 mois à 1 an ou selon les exigences). Veuillez noter que le casier judiciaire des sites web suivant : Certn www.mycrc.ca , TritonCanada.ca et mybackcheck.com ne sera pas accepté par le programme de BSCI.	
Premiers soins/First aid (à chaque 3 ans) À noter que les formations en ligne ne sont pas acceptées.	
RCR/CPR niveau C, ISS/SIR et DEA / level HCP ou Basic Life support (BLS) and AED (q 1 an) À noter que les formations en ligne ne sont pas acceptées.	
Mask fit/N95 (q 2 ans) (ou à chaque année s'il a un changement de poids ou changement avec la barbe)	
Certificat : Santé et sécurité au travail (4 étapes de la Loi 18)/ Health & Safety Awareness Training for Worker; imprimer certificat (doit être fait aux 2 ans) http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/training/index.php	
SIMDUT/WHIMIS (q 1 an) votre propre source ou site web ou Collège Boréal (Brightspace) + imprimer certificat http://aixsafety.com/free-whmis-training-and-free-whmis-test-and-certification	
IPAC (cours sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections, PCI) IPAC Core Competencies Course Imprimer les 6 certificats (doit être fait aux 2 ans) (Voir site web à la page 2 de ce document)	
**Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et le Code des droits de la personne/Accessibility for Ontarians with Disabilities Act (AODA) and the Code Training Package (tous les 2 ans) Formation gratuite via Brightspace à imprimer le certificat	
** Formation : Violence au travail et le harcèlement en milieu de travail / Harassment & Violence in the Workplace (doit être fait aux 2 ans) (cours disponible sur Brightspace) à imprimer certificat.	
Copie de ta carte d'étudiant	

VACCINATION	DATE	TITRAGE (titers) (date et résultat)
Vaccination a) MMR (durant l'enfance) Titration <u>ou</u> documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin b) DPT et polio (durant l'enfance)	a) b)	a)
Coqueluche/Pertussis (pour satisfaire à l'exigence « Ontario Hospital Association » OHA Dec 2015) a) Tdap (documentation d'une dose d'adulte de diphtérie, tétanos et coqueluche acellulaire après l'âge de 18 ans – la dose adulte (Tdap ou Adacel,) doit être administrée en plus que la dose adolescente (Td) (Selon OHA: “Documentation of one (1) adult dose of tetanus diphtheria acellular pertussis (Tdap) on or after 18th birthday – the adult dose is in addition to the routine adolescent booster”. Pertussis Surveillance Protocol for Ontario Hospitals (2015) p. 6) b) Td (derniers 10 ans); seulement si le vaccin de Tdap a été reçu plus que 10 ans passés	a) b)	
Hépatite B (titrage à faire chaque 5 ans-unité de santé publique) a) Date d'immunisation b) Résultat de titrage (si le vaccin a été reçu depuis plus de 5 ans) (Blood work) c) L'étudiante qui n'a jamais reçu ce vaccin doit démontrer la preuve qu'elle a débuté ce processus d'immunisation contre l'hépatite B durant la première étape.	a) c)	b)
Varicelle (vous devez avoir 1 des suivants) a) Titration (laboratory evidence of immunity or confirmation of disease) b) Documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin	b)	a)
Test à la Tuberculine (TB) ou Mantoux (TB skin test) (q. 1 an) (2 étapes, ensuite 1 étape) Résultat positif : radiographie thoracique complétée dans les 12 derniers mois. N.B. Pour être exemptée du Test à la Mantoux à 2 étapes, une preuve doit être fournie.		S.O
Vaccin contre la grippe (q. 1 an) lorsque disponible octobre ou novembre		S.O
Vaccin contre la COVID-19 – doivent avoir reçu 3 vaccins ou avoir reçu le vaccin COVID-19 à jour (1 dose à base d'ARNm contenant XBB); (Must be fully vaccinated -3 doses or have received the new COVID-19 vaccine, a dose of an XBB containing mRNA)		S.O

SITES WEB

IPAC (consulter le site web et suivre les consignes dans l'Annexe A)

<https://www.publichealthontario.ca/fr/education-and-events/online-learning/ipac-courses>

PCI (cours sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections, PCI) (doit être fait aux 2 ans)

Liste de modules à compléter ET certificats à imprimer

Il est requis de compléter l'aperçu du cours ainsi que les modules 1 à 3, et ce, dans l'ordre, avant de pouvoir accéder aux modules 4. Des certificats seront générés pour les modules 4A, 4B, 4D et 4E seulement.

Compétences de base en prévention et contrôle des infections, PCI pour les travailleurs en santé

1. Aperçu du cours
2. Module 1 : Introduction à la PCI et aux pratiques de base
3. Module 2 : Fondements des pratiques de base
4. Module 3 : Précautions supplémentaires en PCI
5. Module 4A : Établissements hospitaliers
6. Module 4B : Établissements de soins de longue durée
7. Module 4D : Milieux de soins à domicile
8. Module 4E : Milieux de soins primaires

Infection prevention and control. IPAC for Health Care Workers

1. IPAC for Health Care Workers Course Overview
2. Module 1: Introduction to IPAC and Routine Practices
3. Module 2: Foundational Elements in Routine Practices
4. Module 3: Additional Precautions in IPAC
5. Module 4A: Applying IPAC Principles in Hospital Settings
6. Module 4B: Applying IPAC Principles in Long-Term Settings
7. Module 4D: Applying IPAC Principles in Home Care Settings
8. Module 4E: Applying IPAC Principles in Primary Care Settings

SIMDUT/WHIMIS (formation gratuite)

<http://aixsafety.com/free-whmis-training-and-free-whmis-test-and-certification>

CERTIFICAT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (4 étapes)

<http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/training/index.php>

Annexe A : Les étapes pour accéder les modules de IPAC

Voici les nombreuses étapes pour accéder aux modules. Les directives du site web sont aussi incluses.

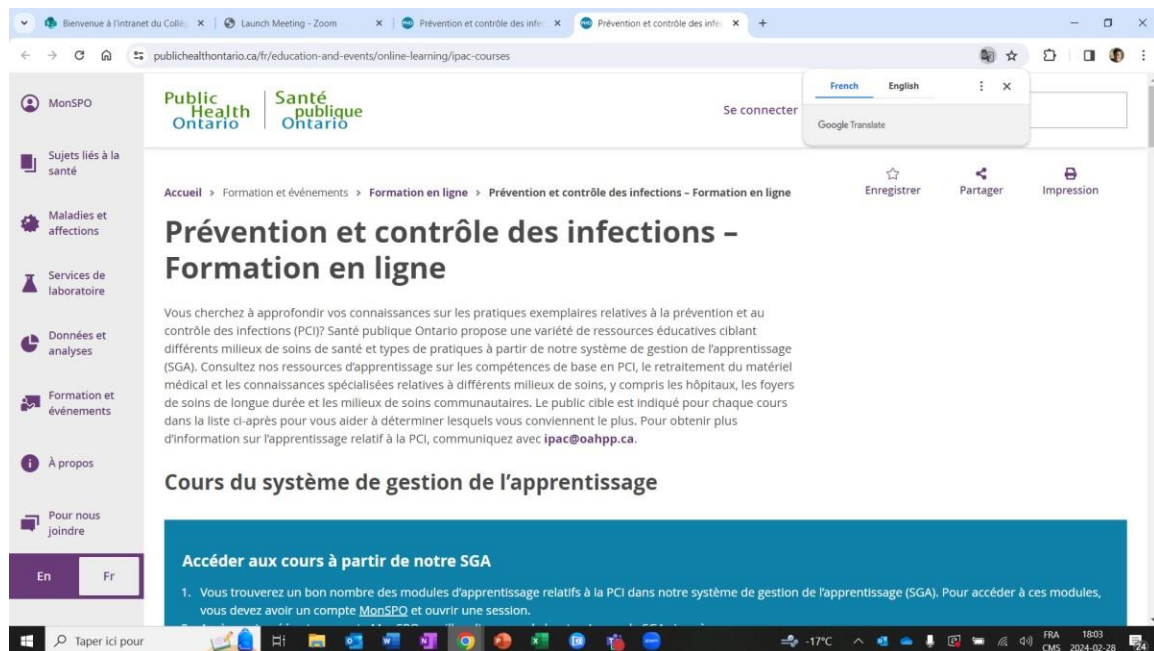
a. Voici le lien :

<https://www.publichealthontario.ca/fr/education-and-events/online-learning/ipac-courses>

b. Enregistrement des directives

https://collegeboreal.zoom.us/rec/share/UFRsQiu2QJlabHRgKTCmNdOs0kCz-KOIKsmAhaPgZFjGfft32T4nfY_gvDT1iGUj.8FYsiSYOAGQNEl48

c. Quand tu cliques sur le lien, tu verras cette page :



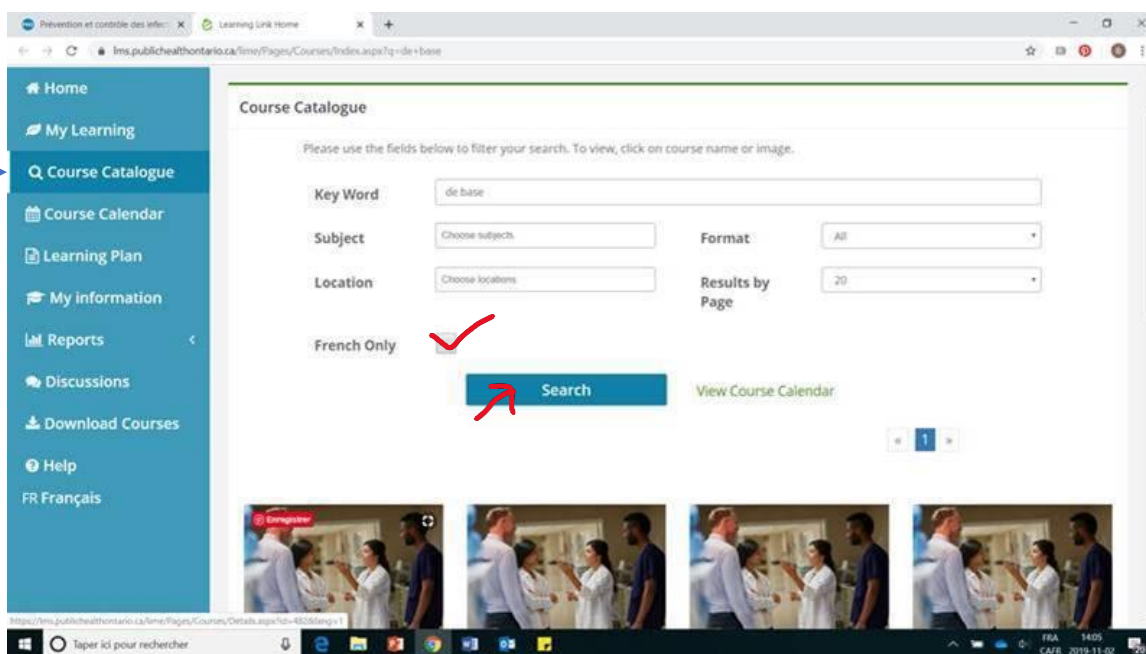
- d. Descends au bas de la page et tu verras : PCI pour les travailleurs de la sante.
- e. Cliquer sur « Afficher » au bas de la page. Tu devras t'inscrire avec ton adresse courriel et un mot de passe

The screenshot shows the 'PCI pour les travailleurs de la santé' (PCI for health workers) course page. The page is in French and features a sidebar with navigation links: MonSPO, Sujets liés à la santé, Maladies et affections, Services de laboratoire, Données et analyses, Formation et événements, À propos, and Pour nous joindre. The main content area includes a description of the course, its duration (15 to 20 minutes), and its modules. It also lists the target audience (health workers in all settings), the course's purpose (to improve knowledge and skills in infection prevention and control), and the required technical skills (audio player and internet browser). The page is in French and includes a search bar and a 'Se connecter' (Log in) button.

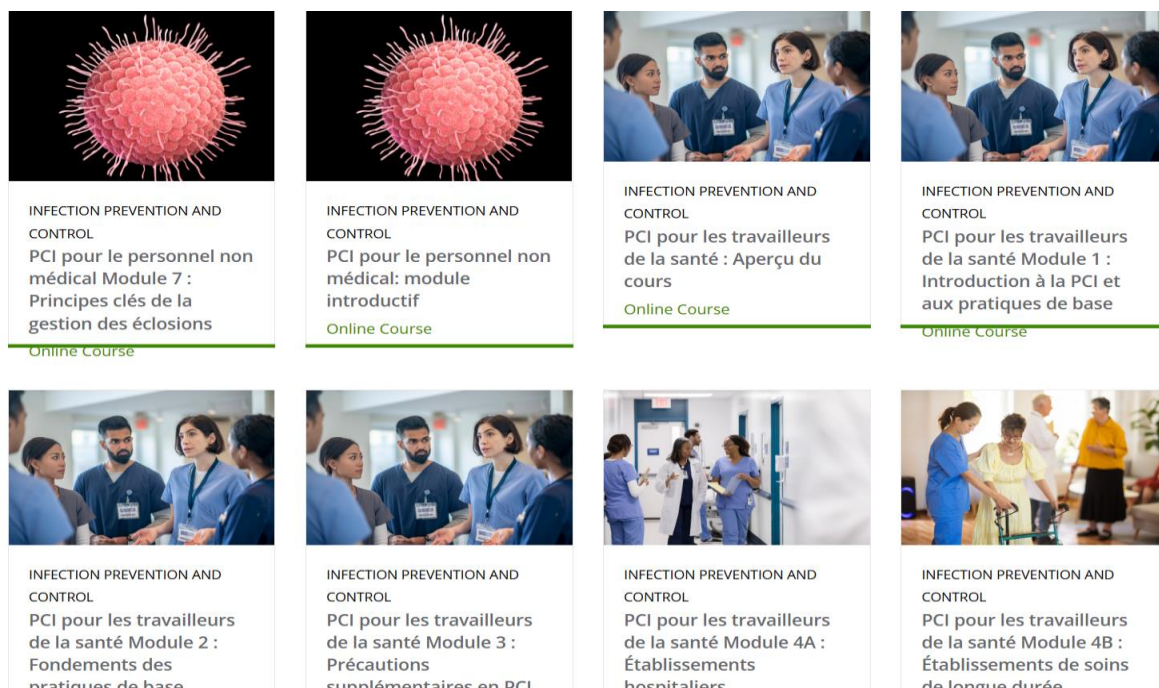
- f. Ensuite, tu cliques sur « Course Catalogue » à la gauche

The screenshot shows the 'Course Catalogue' page on the Public Health Ontario website. The page is in French and features a sidebar with navigation links: Home, My Learning, Course Catalogue (highlighted with a red box), Course Calendar, Learning Plan, My information, Reports, Discussions, Download Courses, and Help. The main content area includes a search bar, a 'What's New' section with a 'Read More' button, and an 'Upcoming Courses' section with a 'View All' button. The page is in French and includes a search bar and a 'Welcome Brigitte Ruest' message.

- g. Cet écran va apparaître. Pour faire les modules en français, cocher sur « French Only » et ensuite sur « Search »



- a) Tu verras qu'il y a des lignes avec des modules. Sélectionner PCI pour les travailleurs de la santé : Aperçu du cours



1. PCI pour les travailleurs de la santé : Aperçu du cours
2. Module 1 : Introduction à la PCI et aux pratiques de base
3. Module 2 : Fondements des pratiques de base
4. Module 3 : Précautions supplémentaires en PCI
5. Module 4A : Établissements hospitaliers
6. Module 4B : Établissements de soins de longue durée
7. Module 4D : Milieux de soins à domicile
8. Module 4E : Milieux de soins primaires

i. Tu cliques sur la première icône : « PCI pour les travailleurs de la santé : Aperçu du cours » et tu verras cet écran. Vous notez que vous devez débiter avec aperçu du cours afin de pouvoir compléter les autres modules.

The screenshot shows the 'PCI pour les travailleurs de la santé : Aperçu du cours' page. The left sidebar contains navigation links: Home, My Learning, Course Catalogue, Course Calendar, Learning Plan, My information, Reports, Discussions, Download Courses, Help, and FR Français. The main content area has a 'Back' button and a 'Course Description' section. The description states: 'Bienvenue au cours PCI pour les travailleurs de la santé. Ce cours présente aux travailleurs de la santé de l'Ontario les connaissances et les compétences de base dont ils ont besoin pour prévenir et contrôler les infections. Il a pour but d'approfondir les connaissances qu'ont les travailleurs de la santé de leur rôle en prévention et contrôle des infections (PCI) et de perfectionner leurs compétences en appliquant les pratiques de base et les précautions supplémentaires. Les apprenants auront l'occasion de mettre en pratique les principes de la PCI dans les milieux de soins pertinents à leur travail.' To the right, there is a table with the following data:

Restrict By Role	N/A
Course Pre-requisites	N/A
Certificate Pre-requisites	N/A
Sessions	1

Below the table, the 'Course Details' section lists the modules: 'PCI pour les travailleurs de la santé : Aperçu du cours', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 1 : Introduction à la PCI et aux pratiques de base', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 2 : Fondements des pratiques de base', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 3 : Précautions supplémentaires en PCI', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 4A : Établissements hospitaliers', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 4B : Établissements de soins de longue durée', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 4C : Cliniques dentaires', 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 4D : Milieux de soins à domicile', and 'PCI pour les travailleurs de la santé Module 4E : Milieux de soins primaires'.

- ii. Descends au bas de la page et tu verras « REGISTER » et tu cliques dessus et ensuite OK

Course Notes

Ce module présente la structure du cours et montre comment utiliser ses fonctionnalités.

Public cible : Travailleurs de la santé évoluant dans divers milieux de soins

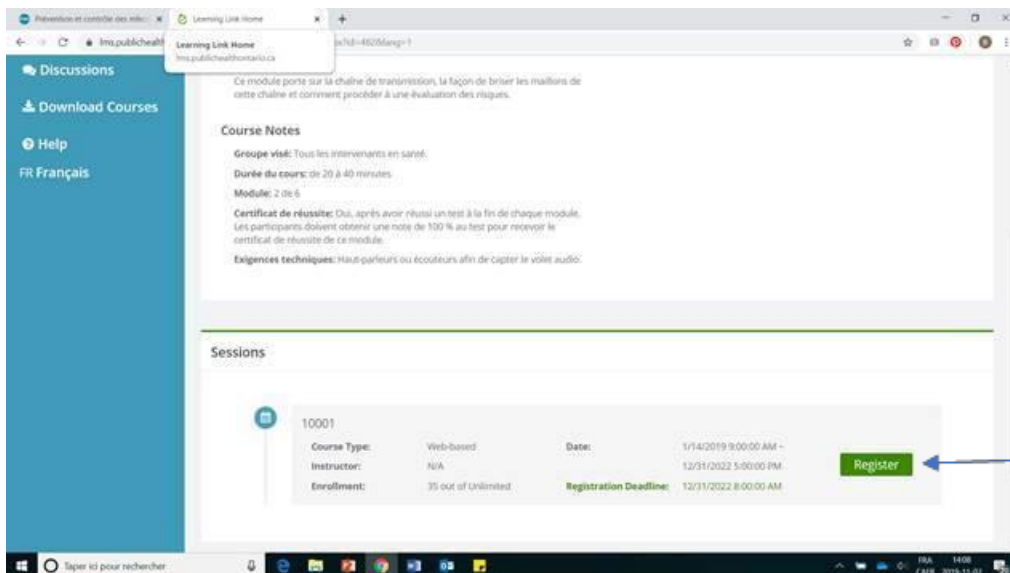
Durée approximative : 5-10 minutes

Sessions

The screenshot shows the 'Sessions' section with a course entry for '10001'. The entry includes the following details:

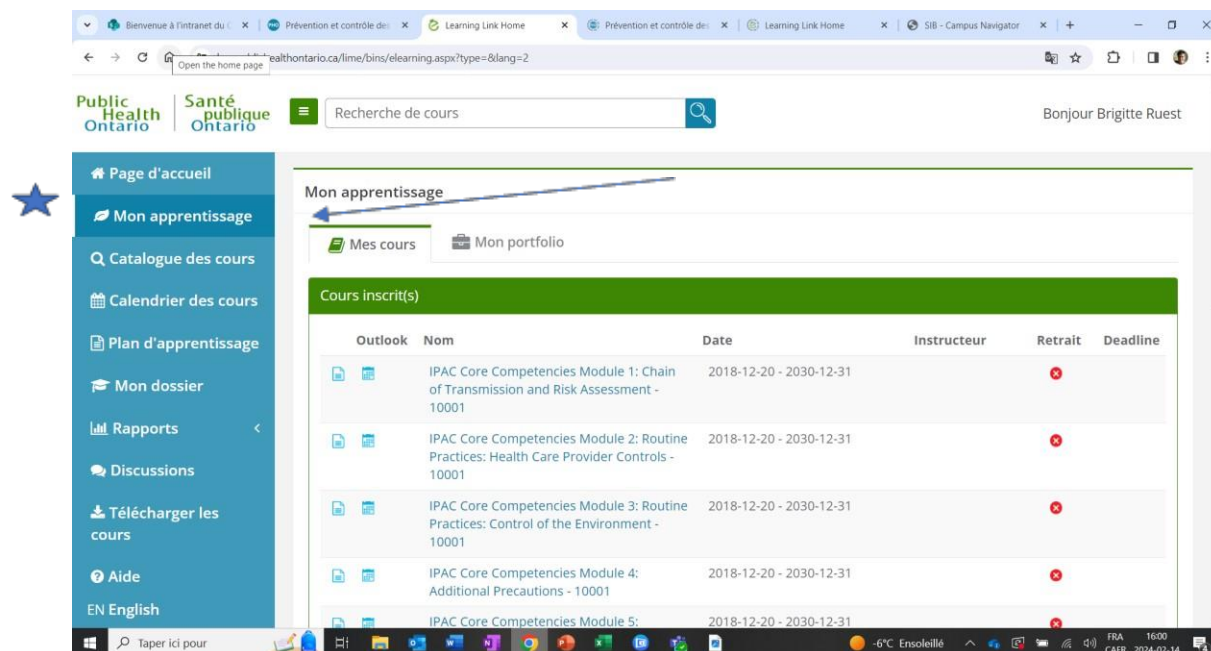
Course Type:	Web-based	Date:	4/9/2025 1:00:00 AM – 12/31/2030 11:00:00 PM
Instructor:	N/A	Registration Deadline:	12/31/2030 11:00:00 PM
Enrollment:	23 out of Unlimited		

A green 'Register' button is located to the right of the course details. A blue arrow points to this button.



Tu peux vérifier que tu l'as téléchargé va sur

« MONAPPRENTISSAGE » à la gauche et tu verras le module auquel tu es inscrit(e).



j. Tu cliques sur le module et ça commence la formation. Tu dois avoir un taux de réussite de 80%.

Tu répètes ses actions pour les 7 autres modules

1. Module 1 : Introduction à la PCI et aux pratiques de base
2. Module 2 : Fondements des pratiques de base
3. Module 3 : Précautions supplémentaires en PCI
4. Module 4A : Établissements hospitaliers

5. Module 4B : Établissements de soins de longue durée
6. Module 4D : Milieux de soins à domicile
7. Module 4E : Milieux de soins primaires

a) À la fin, va sur l'onglet « MON PORTFOLIO » pour imprimer tes certificats. Il faut les sauvegarder sur ton ordi et les télécharger dans Verified. **Veillez noter qu'il y aura seulement 4 certificats à imprimer (Modules 4A, 4B, 4D et 4E)**

The screenshot shows the 'Mon apprentissage' (My Learning) section of the Learning Link Home. The 'Mon portfolio' link is highlighted with a red circle. Below this, the 'Cours complétés' (Completed Courses) section displays a table with one course: 'IPAC Core Competencies Module 4: Additional Precautions - 10001' completed on '2020-01-03'. The 'Mes certificats' (My Certificates) section displays a table with one certificate: 'Core: Additional Precautions' received on '2020-01-03'. An 'Imprimer' (Print) button is visible next to the certificate, highlighted by a blue arrow.

Nom	Reçu	Expire	Imprimer
Core: Additional Precautions	2020-01-03		

Annexe B : Procédure pour télécharger vos documents de stages et accéder Verified une plateforme de Synergy Gateway

Notre école s'est engagée avec Synergy Gateway à vous donner accès à **Verified** - une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, de vérification et de rapport pour toutes les exigences liées à votre (vos) stage(s) clinique(s) ou sur le terrain. Vous devrez remplir un service de vérification électronique des exigences (VEE/ERV) dans l'application **Verified** pour recevoir l'autorisation de débiter votre stage.

Vous utiliserez **Verified** pour :

- télécharger votre documentation sur les exigences non académiques pour examen.
- Réservez votre examen de vérification électronique des exigences (VEE). Le service examine les documents que vous avez téléchargés et vous fournit un statut indiquant votre éligibilité au placement.
- Suivre la conformité de vos exigences en cours.
- Réserver tout autre service pertinent offert par Synergy Gateway

Comment y accéder :

Vous recevrez des identifiants de connexion pour accéder à votre compte **Verified** sur le compte de messagerie de votre école.

Veuillez vérifier votre boîte de réception, vos dossiers de spam et de courrier indésirable pour voir si vous avez reçu un courriel du "Synergy HelpDesk". Il vous sera demandé de créer un nouveau mot de passe lors de votre connexion. Veillez à consulter les guides de l'utilisateur vidéo et le guide de l'étudiant pour apprendre à utiliser la plateforme vérifiée.

Une fois que vous y avez accès, veuillez consulter le lien **Formulaires important** situé sur la page principale de votre tableau de bord. Il vous guidera vers une bibliothèque de documents qui vous aideront dans ce processus, y compris une liste de conditions à remplir pour pouvoir commencer le placement.

Veuillez noter que pour être éligible au stage pratique et au stage en laboratoire de votre programme, vous devez avoir terminé votre service VEE/ERV(offert par Verified) par la date limite. Pour vous assurer que vous remplissez les conditions requises, nous vous conseillons vivement de télécharger vos documents sur votre compte vérifié au moins 48 heures avant la date de votre service VEE/ERV. Les étudiants qui ne soumettent pas les documents mentionnés à la date requise ne seront pas autorisés à commencer le stage pour des raisons de responsabilité et de sécurité. La date tient compte du temps nécessaire au traitement de vos documents.

Nous vous conseillons vivement de commencer immédiatement à remplir les formalités préalables au placement, car vous pourriez avoir besoin d'un délai supplémentaire pour les documents manquants. En outre, il faut compter entre 24 et 48 heures pour obtenir les résultats du service VEE/ERV.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le service d'assistance en ligne à l'adresse suivante :www.synergyhelps.com.

Veuillez conserver une copie de tous les documents soumis pour vos dossiers. Tous les frais liés à l'utilisation de cette plateforme sont à la charge de l'étudiant. Des frais additionnels seront encourus si les exigences ne sont pas rencontrées par la date limite.

Coûts pour étudiants :

Ventilation de la tarification	
Coût initial	Frais initiaux complets (52,50\$ + HST) - forfait 2025-2026
Suivis	Pour étudiants qui ne réussissent pas les exigences SEULEMENT - 10\$(additionnel)
Documents expirés	Si un document expire, les étudiants doivent prendre rendez-vous pour un examen au tarif plein.
Mise à jour des documents	Si les étudiants mettent à jour un document, ils doivent prendre rendez-vous pour un examen au tarif plein.
Réussite	L'étudiant a satisfait à toutes les exigences et est autorisé à entrer en clinique.
Échec	L'étudiant n'a pas satisfait à toutes les exigences. Il doit réserver un examen de suivi pour les documents en suspens.

Réussite conditionnelle	L'étudiant a obtenu une réussite conditionnelle. La conditionnalité de son statut figurera dans ses notes. Les mises à jour sont libres tant qu'elles respectent le calendrier.
En attente	Un document est mal scanné ou coupé. Les étudiants auront la possibilité de mettre à jour ce document gratuitement dans un délai de 3 semaines. Si le document n'est pas mis à jour dans ce délai, un examen de suivi devra être programmé.
Expiré	Un ou plusieurs documents ont expiré. Les étudiants devront prendre rendez-vous pour un nouvel examen afin de mettre à jour ces documents.

Annexe C : Formulaire erreur évité de justesse (incidence et /ou d'erreur de médicament) du programme de BSCI (cumulatif sur la durée du programme)

Dans le programme de BSCI, une politique a été établie basée sur le document de l'ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario intitulé l'Administration de médicaments (*Édition révisée 2015*). Un aspect important des soins infirmiers selon l'OIIO (2015) est que « l'infirmière doit veiller à posséder les connaissances, les compétences et le jugement nécessaires pour exécuter les pratiques en matière de médicaments de manière sécuritaire ». (p. 3).

Veuillez noter que la personne étudiante et la professeure doivent remplir le document Formulaire d'incidence et/ou d'erreur de médicament pour chaque erreur et/ou incident. Le document sera inséré dans le dossier de l'étudiante. Il est impératif d'aviser tout erreur et/ou incident à la coordonnatrice ou la personne-ressource du Collège Boréal dans le plus bref délai.

Date de l'incident ou de l'erreur
Date de notification au milieu de stage :
Préciser les documents remplis au milieu de stage :
Date de notification à la professeure liaison (lors de l'expérience prégraduée)
Incident
☐ Premier incident ☐ Deuxième incident ☐ Troisième incident
N.B. Trois incidents équivalent 1 erreur.
Erreur
☐ Première erreur ☐ Deuxième erreur ☐ Troisième erreur

Description de l'incident et/ou de l'erreur**Tableau de conséquences lors d'une erreur**

Date complétée	Tâches à compléter
	1. Notifier les personnes appropriées et remplir la documentation exigée dans le milieu de stage.
	2. Remplir le formulaire d'incidence et/ou d'erreur de médicaments du Collège Boréal
	3. Rédiger une réflexion sur l'erreur (voir ci-bas minimum de 2 pages)
	4. Lire les normes de l'OIIO sur "L'administration des médicaments" au site Médicaments
	5. Au site web de l'OIIO, compléter les questions qui se retrouvent sous l'onglet « Educational Tools ». Choisir « Medication Decision Tool » et ensuite sélectionner « safety » et « competence » sur le diagramme et remettre la preuve à la professeure. (Medication Decision Tool)
	6. Lire les politiques de soins sur l'administration des médicaments.

Sujet : Réflexion/bilan de l'incident ou de l'erreur clinique

1. Décris l'incident ou l'erreur. Quelle était l'ordonnance médicale? Quel genre d'erreur est impliqué? À quels des 6 biens as-tu manqué? Quelles ont été les conséquences aux clients? Quelles auraient pu être les conséquences aux clients?
2. Quelle fut ta réaction lorsque tu as appris que tu avais fait une erreur? Incluent tes sentiments face à la situation, les lieux, les circonstances, etc.
3. Analyse la situation, identifie ce que tu as appris de cette situation. Quels facteurs ont contribué à l'erreur? Discute des facteurs qui étaient selon toi sous ton contrôle et ceux hors de ton contrôle? Quelles connaissances ai-je acquises depuis que j'ai vécu cette situation?
4. Élabore et explique des stratégies de prévention suite à cet incident. Supporte tes stratégies par des références des documents de l'OIIO et autre si applicables.
5. Remettre à l'ordinateur, minimum de 2 pages et références

Conséquence:

- ☐ Contrat de période d'essai (probation) avec remédiation
- ☐ Contrat et échec du cours
- ☐ Retrait du programme

Signature de l'étudiant/e : _____

Signature de la professeure : _____

Date: _____

Annexe D : Formulaire d'incident en stage

Veuillez noter que l'étudiante va compléter le document Formulaire d'incident en stage pour chaque incident.

Le document sera inséré dans le dossier de l'étudiante.

Nom de l'étudiante :

Emplacement de stage :

Nom de la professeure clinique : Date

de l'incident :

Date de notification à la professeure (lors de l'expérience prégraduée)

Sujet : Réflexion/bilan de l'incident

1. Décris l'incident. Quelle était l'ordonnance médicale? Quelles ont été les conséquences aux clients? Quelles auraient pu être les conséquences aux clients?
2. Quelle fut ta réaction lors de l'incident? Inclus tes sentiments face à la situation, les lieux, les circonstances, etc. Inclus une description de tes actions et comportements.
3. Analyse la situation, identifie ce que tu as appris de cette situation. Quels facteurs ont contribué à l'incident? Discute des facteurs qui étaient selon toi sous ton contrôle et ceux hors de ton contrôle? Quelles connaissances as-tu acquises depuis que tu as vécu cette situation?
4. Élabore et explique des stratégies de prévention suite à cet incident. Supporte tes stratégies par des références d'au moins deux (2) documents de l'OIIO et autres si applicables.
5. Remettre électroniquement, minimum de 3 pages de texte, style APA et références.

Conséquence :

- ☐ Contrat de période d'essai (probation) avec remédiation
- ☐ Suspension de stage
- ☐ Contrat et échec du cours
- ☐ Retrait du programme

Signature de la personne étudiante : _____

Signature de la professeure : _____

Date : _____

Annexe E : Offre active des services de santé en français

Le Collège Boréal est le premier représentant du secteur de l'éducation officiellement désigné par le gouvernement de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les services en français*. Cette désignation, en plus d'être unique et prestigieuse, implique des responsabilités culturelles et linguistiques au niveau de la formation des futurs professionnels de la santé dont, la conscientisation à l'offre active des services de santé en français. Comme futurs professionnels de la santé francophones, vous serez appelés à être des leaders dans votre domaine.

Votre programme d'étude reflète l'engagement de vos professeurs à assurer une formation axée sur l'offre active des services de santé en français. Par conséquent, vous suivrez des formations et vous aurez à exécuter des travaux reliés à l'offre active des services de santé en français tout au long de votre programme.

Nous vous remercions de prendre ce principe à cœur.

L'offre de services de santé en français doit être active. On entend par offre active de services en langue française :

- la prestation d'un service de qualité dans la langue officielle choisie par la clientèle ;
- la prestation d'un tel service de façon qu'il soit manifeste, facilement disponible et accessible à la clientèle ;
- la prestation d'un service comparable dans les deux langues officielles pour toute communication orale, écrite ou électronique se rapportant au service en question.

(Forgues, E., Bahi, B. & Michaud, J. (2011). L'offre des services en français en contexte francophone minoritaire. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques)

Pour souligner l'importance de cette valeur, un prix sera remis chaque année lors de la remise des diplômes, à un étudiant ou une étudiante de l'un des programmes du Consortium national de formation en Santé-volet Collège Boréal, en reconnaissance de son leadership et de sa contribution exemplaire quant à l'offre active des services de santé en français.

J'ai lu et j'ai compris l'énoncé concernant l'offre active des services de santé en français.

Signature de l'étudiant ou de l'étudiante

Date :

Annexe F : Compétence linguistique en anglais

Dans le cadre du programme du Baccalauréat en sciences infirmières, la capacité à comprendre et à communiquer en anglais est essentielle afin d'assurer une communication sécuritaire, efficace et professionnelle avec les patients, les familles et les membres de l'équipe interprofessionnelle, particulièrement en milieu de stage où l'anglais est souvent la langue principale utilisée.

Afin de soutenir nos étudiantes et étudiants dans le développement de cette compétence, le programme met en place les mesures suivantes :

- **Compétence linguistique en anglais** : Pour les étudiantes et étudiants n'ayant pas obtenu le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), y compris les étudiantes et étudiants réintégrant le programme, un niveau 7 des Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) est requis pour l'admission au programme du Baccalauréat en sciences infirmières
- **Évaluation continue** : Le Collège Boréal se réserve le droit d'évaluer le niveau de communication en anglais des étudiants tout au long du programme, et particulièrement avant et durant les stages, afin de garantir qu'ils répondent aux exigences linguistiques essentielles à la sécurité et à la qualité des soins.

Ces mesures visent à garantir que tous les étudiants puissent offrir des soins sécuritaires et efficaces dans les deux langues officielles de la province, en conformité avec les attentes des milieux cliniques et de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO).

Annexe G : Conditions d'admission du programme BSCI

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent
- Niveau 7 des Niveaux de compétence linguistique canadiens en anglais (NCLC) ou Certificat en Anglais pour les études (PAET)- note minimale de 65% dans les cours de spécialisation
- Minimum de 6 cours de préparation à l'université (U) ou de préparation au collège ou à l'université (M), dont :

Une moyenne globale de 70% des cours U/M en chimie, biologie et mathématiques

Une moyenne globale de 65% dans les autres cours U/M

- | |
|---|
| ○ 1 cours de chimie au niveau U12e année |
| ○ 1 cours de biologie au niveau U12e année |
| ○ 1 crédit de mathématiques au niveau U/M 12 ^e année |
| ○ 1 cours de français au niveau U/M 12 ^e année |
| ○ 1 cours d'English : niveau U/M 12 ^e année |
| ○ 1 cours du niveau U/M 12 ^e année |

Présciences au BSCI

- Note exigée : 70% dans chaque cours Biologie et Chimie.

Annexe H : Règlements à suivre lors d'examen

Afin d'assurer l'équité et l'intégrité des évaluations, les étudiantes et étudiants doivent respecter les règles suivantes lors de tout examen/épreuve :

- Arriver à l'heure prévue et présenter une pièce d'identité au besoin.
- Éteindre les téléphones cellulaires et non en mode silencieux avant le début de l'examen.
- Déposer tous les effets personnels et appareils électroniques (téléphones, montres intelligentes, écouteurs « earbuds », sacs à dos, bourses, manteaux, lunette intelligente, etc.) à l'avant de la classe ou à l'endroit désigné par la personne surveillante.
 - Si tu as un autre téléphone pour des raisons médicales, il faut le placer devant vous, montrer l'application qui est nécessaire et aviser la prof avant l'épreuve pour avoir la permission.
- Le port de manteaux est interdit. Nous vous invitons à prévoir des vêtements appropriés en cas de sensibilité au froid.
- Le port du capuchon (hoodie) sur la tête est interdit pendant l'épreuve.
- Seul le matériel explicitement autorisé par la professeure est permis sur le bureau
- Aucun partage de matériel entre étudiantes et étudiants n'est permis pendant l'examen (ex. : efface, taille-crayon, crayons, calculatrice, etc.).
- Aucune communication entre étudiantes et étudiants n'est permise pendant l'examen.
- Il est interdit de regarder la copie d'une autre personne ou d'utiliser du matériel non autorisé.
- Seules les feuilles brouillons distribuées par les professeurs peuvent être utilisées; elles doivent être remises avec l'épreuve avant de quitter la salle
- Les étudiantes sont invitées à aller à la salle de bain avant le début de l'épreuve.
- Aucun départ de la salle n'est permis durant l'épreuve sans autorisation.
 - Si une personne étudiante doit quitter pendant l'épreuve, il sera accompagné. Il devra vider ses poches et les tapoter avant de quitter la salle.
 - La professeure se réserve le droit de demander à tout moment de vider les poches.
- Les collations doivent être sur la table devant vous avant le début d'épreuve, vous ne seriez pas permis de retourner dans votre sac durant l'examen.
- Si une étudiante interagit verbalement et/ou non verbalement avec une autre étudiante durant l'examen, celle-ci sera demandée de remettre ou fermer l'examen, quitter la salle et la note d'échec sera accordée
- Toute irrégularité ou suspicion de tricherie sera documentée et traitée conformément aux politiques du Collège Boréal.